

**HORIZON 2025**



# Bâtir ensemble l'avenir

Un projet de territoire  
pour les Îles-de-la-Madeleine



## ÉQUIPE DE RÉALISATION

---



### Comité de pilotage

Joël Arseneau, président de l'Agglomération des Îles-de-la-Madeleine et coprésident du comité de pilotage  
Rosaire Gil Arseneau, citoyen et coprésident du comité de pilotage  
Rose Elmonde Clarke, mairesse de la Municipalité de Grosse-Île  
Jonathan Lapierre, conseiller du village de Grande-Entrée  
Jean-Jules Boudreau, conseiller du village de Cap-aux-Meules  
Marie Landry, conseillère du village de L'Étang-du-Nord  
Hubert Poirier, directeur général de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine  
Marie-Josée Miousse, citoyenne  
Bruno Myrand, citoyen  
Jacques Solomon, citoyen  
Jean-Pierre Turbide, citoyen

### Équipe technique de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

Jeannot Gagnon, directeur du développement et de l'aménagement du territoire  
Gabrielle Landry, coordonnatrice de l'équipe de développement du milieu  
Isabelle Cummings, agente de développement et de liaison  
Laura Hébert, agente de développement rural  
Catherine Chevrier-Turbide, chargée de projet  
Elena Haratsaris, conseillère aux communications  
Nathalie Chiasson, secrétaire de direction adjointe

### Consultant

Info veille Léonard Aucoin

### Révision linguistique

Josiane Cyr

Municipalité des Îles-de-la-Madeleine  
460, chemin Principal  
Cap-aux-Meules (Qc) G4T 1A1

Téléphone : 418 986-3100  
Télécopieur : 418 986-6962  
Courriel : [communications@muniles.ca](mailto:communications@muniles.ca)



Créativité.

Vision globale,  
intégrée et partagée  
de l'ensemble du  
territoire des  
Îles.

# Mot du président du conseil d'agglomération



L'idée de doter les Îles-de-la-Madeleine d'un projet de territoire est née d'une réflexion portant sur la gouvernance des communautés locales, au cours de laquelle un constat clair et limpide s'est imposé : c'est à travers une démarche participative locale que passe le développement de nos communautés.

Ce développement doit prendre en compte les besoins et les aspirations des citoyens; il doit prendre assise sur les atouts du territoire et des collectivités qui l'habitent. Il doit reposer sur une vision d'un futur souhaitable et réaliste pour déjouer les contraintes et relever les principaux défis collectifs. Voilà donc ce qui nous a guidés dans cette passionnante démarche visant l'élaboration de notre projet de territoire.

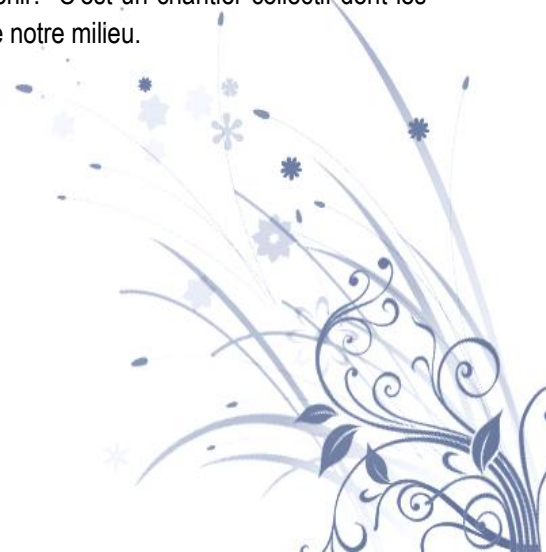
Sous le leadership de l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine soutenu par un comité de pilotage, ce vaste chantier s'est étalé sur une période de plus de dix-huit mois pendant laquelle nous avons scruté notre milieu, dégagé les enjeux et tracé la voie à suivre. L'exercice nous a amenés à définir une vision, à fixer des orientations et des objectifs et à élaborer un programme d'action. Tout au long de la route, les organisations, les institutions et les citoyens ont été interpellés et invités à se joindre à cette démarche et à bâtir ensemble une vision d'avenir de notre territoire.

Notre communauté a une tradition de concertation reconnue et parfois enviée, c'est pourquoi je suis particulièrement fier de la réalisation de ce projet de territoire qui nous a permis de nous projeter dans le temps, de reconnaître et de miser sur nos atouts.

Horizon 2025 n'est pas une fin en soi, bien au contraire. Il s'agit d'un processus évolutif qui vise à mobiliser l'ensemble de la collectivité dans sa mise en œuvre. Ce projet de territoire fixe certaines balises de l'itinéraire à suivre pour les leaders et les citoyens de l'archipel dans les années à venir! C'est un chantier collectif dont les résultats seront à la hauteur de l'engagement de toutes les forces vives de notre milieu.

Ensemble, passons à l'action!

Joel Arseneau



# Mot des coprésidents du comité de pilotage

Au nom des membres du comité de pilotage, c'est avec plaisir que nous vous remettons le fruit de ce long voyage qui a mené à l'élaboration de ce projet de territoire.

En cours de route, plusieurs escales ont été nécessaires. À chacune d'entre elles, nous avons rencontré des citoyens intéressés, avertis et ouverts à partager leur point de vue et leur vision de l'avenir de notre communauté. Jeunes et moins jeunes, acteurs du développement socioéconomique et culturel, tous ont répondu à l'appel et ont laissé leurs empreintes dans ce carnet de bord. Des moments précieux qui nous ont permis de mieux saisir la capacité de concertation de notre communauté et sa volonté de prendre en main sa destinée.

Nous sommes arrivés à destination, fiers du travail accompli. Cette étape marque donc la fin d'un parcours et le début d'un autre, qui s'annonce tout aussi captivant. À l'aube de la mise en œuvre de ce plan d'avenir, votre engagement à tous sera essentiel pour conduire le bateau à bon port.



Joel Arseneau



Rosaire Gil Arseneau



Créativité.

Vision globale,  
intégrée et partagée  
de l'ensemble du  
territoire des  
Îles.

## TABLE DES MATIÈRES

---

|                                                                |    |
|----------------------------------------------------------------|----|
| Mot du président du conseil d'agglomération .....              | i  |
| Mot des coprésidents du comité de pilotage .....               | ii |
| 1. Introduction .....                                          | 1  |
| 2. Éléments de diagnostic et enjeux .....                      | 7  |
| 3. Imaginer l'avenir : la vision .....                         | 15 |
| 4. Orientations et objectifs de développement .....            | 19 |
| 5. Programme d'action .....                                    | 23 |
| 6. La mise en œuvre .....                                      | 74 |
| 7. Agir individuellement pour le bien-être collectif .....     | 77 |
| 8. Conclusion .....                                            | 81 |
| Liste des acronymes .....                                      | 84 |
| Annexe 1 – Présentation visuelle du projet de territoire ..... | 87 |
| Annexe 2 – Programme d'action en bref .....                    | 89 |
| Annexe 3 – Liste des consultations .....                       | 99 |

Créativité.

Vision globale,  
intégrée et partagée  
de l'ensemble du  
territoire des  
Îles.

# 1. INTRODUCTION

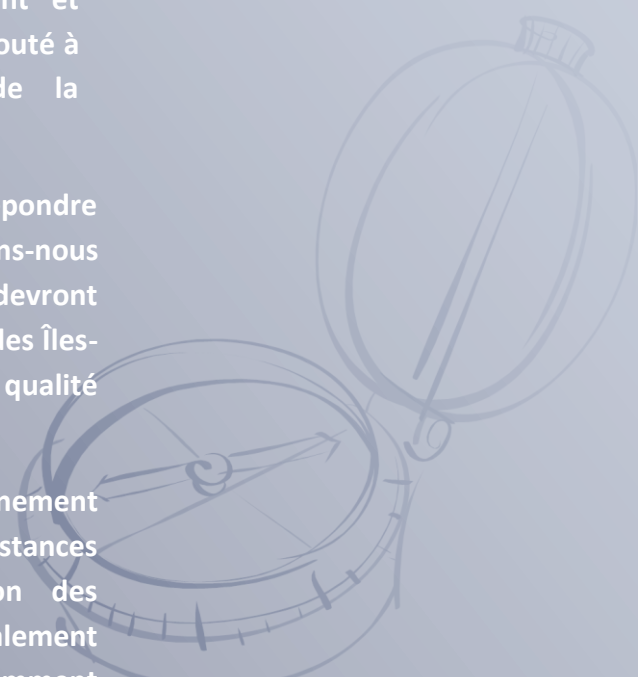
Plus qu'un plan de développement ou qu'une planification stratégique, Horizon 2025\* se veut une projection dans le temps, un exercice visant à développer une vision partagée d'un futur souhaitable et à susciter un engagement collectif quant à sa mise en œuvre. Les travaux ont été regroupés sous trois grands pôles : Économie, Environnement, aménagement et gestion du territoire et Société et culture. S'est ajouté à ces thèmes celui non moins important de la gouvernance.

Tourner le regard vers notre avenir implique de répondre à quelques questions. Quelle direction voulons-nous prendre? Quelle sera la voie à suivre? Quelles devront être les priorités pour le développement durable des Îles-de-la-Madeleine et l'amélioration constante de la qualité de vie des Madelinots?

L'insularité, l'éloignement, la fragilité de l'environnement et l'absence sur le territoire de certaines instances gouvernementales confèrent à l'Agglomération des responsabilités qui débordent les rôles généralement confiés à une MRC. Dans un tel contexte, comment répondre adéquatement aux besoins de la population? Et comment assurer la mise en œuvre de cet ambitieux projet d'avenir?

C'est ce sur quoi, pendant des mois, citoyens, organisations, institutions et leaders du milieu ont réfléchi et échangé afin de dresser une feuille de route pour bien répondre aux défis identifiés.

*\* La démarche a été initialement lancée sous l'appellation Horizon 2022. Cependant, en raison de l'ampleur des travaux, le comité de pilotage a convenu d'en modifier le terme pour le porter à 2025.*



## 1.1 LA DÉMARCHE

---

L'année 2012 marquant le 10<sup>e</sup> anniversaire du regroupement municipal, le moment a été jugé propice à l'élaboration d'un premier projet de territoire pour les Îles-de-la-Madeleine. En février 2012, le conseil d'agglomération a donc lancé un vaste chantier qui s'est échelonné sur une période de plus de dix-huit mois; une démarche participative, un long chemin ponctué de consultations, d'échanges et de réflexion avec la population, les organismes et les institutions.

La réalisation d'un bilan du *Plan de développement 2008-2012* a constitué le point de départ de la démarche. Ce bilan, élaboré grâce aux apports de nos différents partenaires, a permis de recenser une centaine d'actions, d'initiatives et de projets divers réalisés par les organismes socioéconomiques du milieu durant les cinq dernières années. Plus que tout, cet exercice a mis en lumière l'existence d'une cohésion naturelle dans les interventions de tous et chacun.

## 1.2 LES GRANDES ÉTAPES DE RÉALISATION

---

Trois grandes étapes ont conduit à la réalisation du projet de territoire :

- L'établissement d'un diagnostic et l'identification d'enjeux stratégiques en matière de développement, de renforcement de la qualité de vie et d'environnement. Onze enjeux ont ainsi été identifiés.
- L'élaboration d'un énoncé de vision et la définition d'orientations permettant de déterminer les objectifs prioritaires. Six grandes orientations se sont dégagées des travaux de réflexion.
- L'élaboration d'un programme d'action à court, moyen et long terme sur la base d'une responsabilité partagée par les acteurs du milieu.

### 1.3 UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

---

Sans être à proprement parler une étape prévue à la présente démarche, un sondage, portant sur l'offre de services municipaux et sur l'avenir des Îles, réalisé à l'été 2012, a permis de recueillir certaines préoccupations de la population face à l'avenir. Ces préoccupations ont été prises en compte dans l'établissement du diagnostic et la définition des enjeux.

C'est toutefois le 28 novembre 2012 que le lancement officiel de la démarche a eu lieu. Un premier rendez-vous public initiait une série de consultations qui se sont déroulées au cours de l'hiver et du printemps 2013 : consultations citoyennes, rencontres sectorielles, échanges avec les institutions et les partenaires. Au total, ce sont plus de 500 personnes ayant à cœur le développement de leur collectivité qui ont participé activement à la réflexion : véritable foisonnement d'idées, de projets, de souhaits, d'opportunités, d'atouts, d'initiatives. Bref, une contribution exceptionnelle qui a permis au comité de pilotage d'élaborer la première version du projet de territoire.

Par la suite, lors d'une rencontre publique le 17 juin 2013, la population a été invitée à commenter et à bonifier cette version préliminaire. Enfin, des séances de révision avec les partenaires ont conduit à l'adoption du projet de territoire, par le conseil d'agglomération, le 1 octobre 2013.

#### ✓ **Sondage d'opinion réalisé à l'été 2012**

- 5785 questionnaires transmis par voie postale et un taux de réponse de 15%

#### ✓ **Consultations et présentations publiques**

- Une soirée de lancement le 28 novembre 2012
- Sept rencontres de villages
- Des rencontres de sous-secteurs en pêche et en mariculture
- Cinq groupes de travail sectoriels : tourisme, culture, agroalimentaire, économie sociale, technologies de l'information et des communications
- Un groupe multidisciplinaire sur le développement économique
- Une présentation publique de la première version du projet

#### ✓ **Activités de communication**

- Réalisation et diffusion à CFIM d'une série de trois émissions portant sur les enjeux
- Publication d'articles divers dans l'Info-Municipal et dans le magazine l'Archipel
- Mise en ligne sur le site [www.muniles.ca](http://www.muniles.ca) d'une page dédiée à la démarche Horizon 2022
- Création d'une adresse courriel spécifique à la démarche [horizon2022@muniles.ca](mailto:horizon2022@muniles.ca) permettant aux citoyens de transmettre leurs commentaires

## 1.4 LE COMITÉ DE PILOTAGE

---

Afin d'encadrer la démarche, le conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine a mis en place un comité de pilotage au sein duquel il a choisi de faire une place aux jeunes, aux femmes, au milieu des affaires et au milieu communautaire en invitant des citoyens de différentes provenances à y siéger. Composé d'élus et de citoyens, ce comité a veillé à l'élaboration des thèmes de réflexion, à la planification des consultations citoyennes et à l'organisation du déroulement de l'ensemble du processus. L'équipe de développement du milieu a agi en soutien au comité de pilotage.

### **Le comité de pilotage était composé des personnes suivantes :**

Joël Arseneau, président de l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine et coprésident du comité de pilotage

Rosaire Gil Arseneau, citoyen et coprésident du comité de pilotage

Rose Elmonde Clarke, mairesse de la municipalité de Grosse-Île

Jonathan Lapierre, conseiller du village de Grande-Entrée

Jean-Jules Boudreau, conseiller du village de Cap-aux-Meules

Marie Landry, conseillère du village de l'Étang-du-Nord

Hubert Poirier, directeur général de la Municipalité

Marie-Josée Miousse, citoyenne

Bruno Myrand, citoyen

Jacques Solomon, citoyen

Jean-Pierre Turbide, citoyen

## 1.5 L'ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION DU PROJET DE TERRITOIRE

---

Le graphique suivant présente chronologiquement les étapes franchies au cours des 18 mois de réalisation du projet de territoire.



## 1.6 UN PLAN STRATÉGIQUE

---

**« Seul, on va plus vite, ensemble, on va plus loin... »**

Élaboré en tenant compte des enjeux auxquels fait face aujourd'hui le territoire des Îles, ce document va constituer, pour les prochaines années, l'outil de planification sur lequel vont reposer les actions à entreprendre. Ce projet de territoire tient compte de la planification stratégique de la CRÉGÎM, de la Stratégie d'intervention gouvernementale pour la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine, des différentes planifications sectorielles des organismes et institutions, de même que des politiques municipales existantes. Sa mise en œuvre ne pourra reposer que sur les seules épaules de l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine. En effet, bien que plusieurs des actions identifiées relèvent de sa compétence, d'autres seront prises en charge par les partenaires concernés.

Créativité.

Vision globale,  
intégrée et partagée  
de l'ensemble du  
territoire des  
Îles.

## 2. ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC ET ENJEUX



Situé au cœur du golfe du Saint-Laurent, l'archipel des Îles-de-la-Madeleine est un territoire insulaire à la fois unique et vulnérable en raison de son exiguïté et de la fragilité de son milieu naturel. La vie maritime et les activités qui s'y rattachent imprègnent fortement notre milieu et notre développement socioéconomique.

Issue de nos racines acadiennes et québécoises, teintée par la proximité de la mer et renforcée par l'isolement, notre identité insulaire est forte. Le sentiment d'appartenance est bien ancré, ce qui favorise la solidarité de notre communauté.

Les liens de communication, la fragilité et la saisonnalité de l'économie locale, l'adaptation au phénomène de l'érosion, le déséquilibre démographique, le maintien des services et la protection du patrimoine sont parmi les grands enjeux auxquels nous sommes confrontés.

*Une des premières étapes conduisant à l'élaboration de ce projet de territoire a été la réalisation du diagnostic, de l'état de lieux. Cette étape a été accomplie à l'automne 2012. Le document dans son intégralité est disponible sur le site Internet de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine à l'adresse [www.muniles.ca](http://www.muniles.ca)*

## ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Les liaisons maritimes et aériennes sont essentielles à la vitalité socioéconomique.

La qualité de vie des résidants est tributaire de la qualité des liens avec le continent.

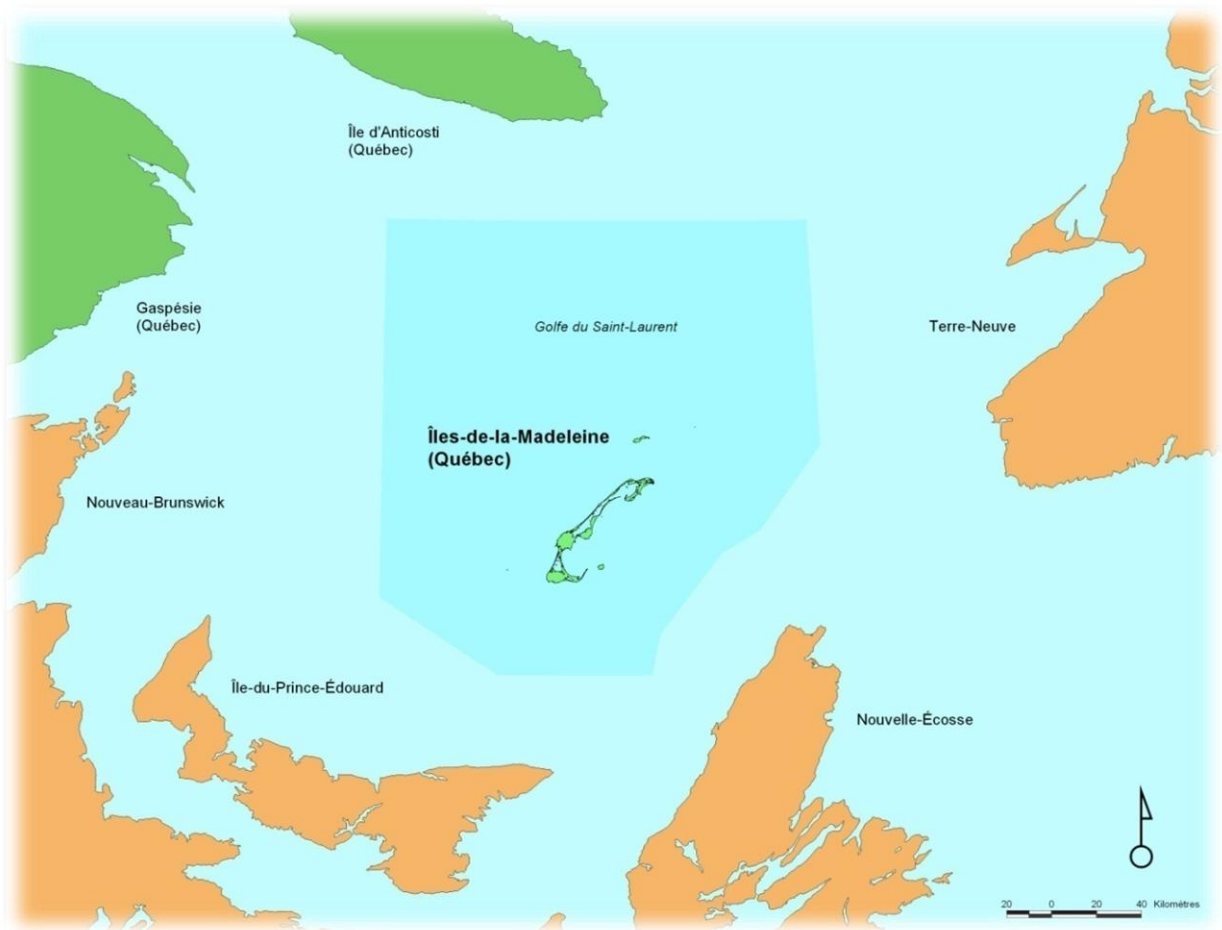
Les liens maritimes nécessitent d'être soutenus financièrement par l'État.

On note une faible concurrence dans le transport aérien.

Les coûts de transport aérien sont très élevés. Toutefois, depuis 1994, un programme de réduction des tarifs aériens est offert par le ministère des Transport du Québec aux résidents.

## ENJEUX

### Les liens avec le continent



## ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

La vitalité de nos deux industries principales repose sur la stabilité des ressources halieutiques et la qualité de l'environnement.

Outre les quelques grands employeurs privés et les services publics, notre structure économique repose sur les petites et moyennes entreprises.

Les grands projets des dernières années (Pavillon Eudore-Labrie, pont de Havre-aux-Maisons et autres projets soutenus par des investissements publics) ont généré des retombées significatives; ce cycle est maintenant derrière nous.

Les activités des deux secteurs moteurs, la pêche et le tourisme, sont de nature saisonnière. Cela se répercute sur les entreprises liées à ce secteur (restauration, hôtellerie, produits du terroir, artisans, etc.).

L'ensemble des transferts gouvernementaux atteint 28 %, contre 17 % au Québec. Entre autres, la part du revenu provenant de l'assurance-emploi est de 44 M\$ par année (moyenne des 5 dernières années).

Les changements récents apportés aux règles de l'assurance-emploi vont entraîner des impacts économiques et démographiques significatifs.

Plus du tiers des entreprises de 5 employés ou plus éprouvent des difficultés à recruter leur main-d'œuvre, liées souvent au manque de qualification et de compétences de cette dernière. Les difficultés à combler les besoins en main-d'œuvre durant l'été entraînent une perte de productivité.

On recense plusieurs entreprises uniques : entreprise de ramonage, cordonnerie, bijouterie, etc. En cas de fermeture, la population pourrait être privée de services.

Plusieurs propriétaires d'entreprises, à la veille de leur retraite, éprouvent des problèmes quant à la survie et au transfert de celles-ci.

Il y a peu de données sur les besoins en relève.

## ENJEUX

La fragilité de  
notre économie

La saisonnalité de  
notre économie



Le transfert des  
entreprises, la  
disponibilité et la  
qualification de la  
main-d'œuvre

## ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

## ENJEUX

L'érosion est un phénomène naturel sur lequel nous n'avons pas ou peu de contrôle.

D'ici 2050, on prévoit un recul moyen de 80 m pour le littoral dunaire et de 38 m pour les falaises rocheuses.

Les interventions possibles : déplacement d'infrastructures, enrochement ou retrait.

Les secteurs les plus critiques : sites où se retrouvent les services publics et privés (concentrés à 60 % sur l'île centrale), le corridor routier reliant les îles, les bassins d'épuration proches de la mer.

L'adaptation  
au phénomène  
de l'érosion

La nappe phréatique est alimentée par l'eau de pluie et la fonte des neiges (30 %).

Elle est classée source *irremplaçable* par le MDDEFP.

On utilise de 50 à 70 % de la capacité maximale de pompage du réservoir (85 % en été).

La nappe d'eau souterraine est exposée à des dangers de contamination (infiltration de l'eau salée, rejet d'eaux usées non traitées ou de contaminants, etc.).

Les Madelinots doivent opter pour une utilisation judicieuse de la ressource eau.

L'eau potable



## ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

## ENJEUX

L'archipel est un territoire exigu et fragile.

Le territoire est densément peuplé : 202 km<sup>2</sup> — 62 habitants au km<sup>2</sup>.

L'étalement de l'habitat a engendré une diminution du couvert forestier, des terres agricoles disponibles et des milieux humides.

Cet étalement se traduit par des coûts élevés pour la desserte en services municipaux et impose une densification de l'habitat autour des réseaux d'aqueduc et d'égout existants.

L'absence d'un espace pouvant accueillir des usages industriels lourds en retrait des zones plus densément occupées crée des conflits d'usage.

La protection et la mise en valeur du milieu physique

L'archipel dispose d'une flotte importante : 1 200 navires en 2008 (bateaux de pêche, de plaisance, flotte commerciale, CTMA, etc.).

Le parc automobile est important : 12 000 véhicules immatriculés, incluant les VHR.

La centrale thermique est la plus grande centrale à moteur diesel au Québec.

Hydro-Québec souhaite intégrer 5 MW d'énergie éolienne à son réseau.

Le développement potentiel des hydrocarbures inquiète la population à plusieurs égards.

L'Agglomération souhaite doter les Îles d'une première stratégie énergétique.

Les choix énergétiques



## ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

## ENJEUX

En 2011, la population atteignait 12 781 habitants; une baisse de 2,4 % par rapport à 2006.

En 2011, l'âge médian était de 48,1 ans contre 26,4 ans en 1981, 44,5 ans en 2006 et 55,7 ans en 2031.

La proportion de personnes âgées de 65 ans et plus (18,7 %) devrait doubler dans les 25 prochaines années (37 % en 2031).

On note une diminution anticipée du nombre de jeunes âgés de moins de 25 ans, et ce, jusqu'en 2031.

Plus de la moitié de la population des Îles habite sur l'île centrale (57 %).

## Le déséquilibre démographique




---

L'offre de services éducatifs, municipaux, de santé ou de proximité subira des bouleversements en raison de la démographie, de la tendance au désengagement de l'État et des ressources financières municipales limitées.

Le vieillissement de la population entraînera une hausse de la demande pour des soins à domicile et une augmentation de la demande en hébergement.

La population étudiante va diminuer.

Le maintien des institutions et l'attribution des ressources nécessaire à une offre de services éducatifs de qualité constituent des défis.

---

## Le maintien des services

Les Îles-de-la-Madeleine recèlent un grand potentiel de création artistique.

On note l'émergence d'une véritable pratique artistique et la création de nombreux regroupements (Circuit arts visuels et métiers d'art, AdMare, maillage).

Il y a une interdépendance entre les secteurs culturel et touristique (Plan de développement et de promotion du tourisme culturel).

Le patrimoine immatériel madelinot est un joyau collectif et il témoigne de notre identité culturelle.

## La vitalité culturelle et le patrimoine

## ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Le territoire compte deux municipalités : celle des Îles-de-la-Madeleine (96% de la population) et celle de Grosse-Île (4 % de la population).

En 2006, la reconstitution de la municipalité de Grosse-Île a entraîné la création du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine. Le gouvernement du Québec ne reconnaît pas un statut de MRC à la municipalité des Îles-de-la-Madeleine, mais confère au conseil d'agglomération les compétences d'une MRC.

Le regroupement des municipalités, en 2002, a modifié le rapport étroit qui existait entre les citoyens et l'administration publique municipale.

Les comités consultatifs locaux, conçus pour faciliter un ancrage au niveau des collectivités locales, semblent peu connus de la population et leur rôle plus ou moins bien compris.

---

L'insularité, l'éloignement, la fragilité de l'environnement et l'absence de certaines instances gouvernementales sur le territoire confèrent à l'Agglomération des responsabilités qui débordent largement les rôles généralement confiés à une MRC.

Certains dossiers de nature territoriale propres aux Îles-de-la-Madeleine, en principe pris en charge ou soutenus par la Conférence régionale des élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, ne peuvent l'être adéquatement par celle-ci et doivent donc être assumés ou soutenus en suppléance par l'Agglomération.

Le conseil d'agglomération assume, depuis 2006, un leadership important au plan de la concertation entre les acteurs du territoire. Plusieurs commissions ou tables de concertation ont été mises en place, favorisant une meilleure cohésion dans l'action et une prise de décision éclairée.

## ENJEUX

### La gouvernance municipale



### La gouvernance territoriale et régionale

Créativité.

Vision globale,  
intégrée et partagée  
de l'ensemble du  
territoire des  
Îles.



### 3. IMAGINER L'AVENIR : LA VISION

Convenue par les membres du comité de pilotage au départ de la démarche et partagée lors des rencontres publiques, la vision permet d'imaginer les Îles-de-la-Madeleine dans 10 ans et d'établir un consensus sur la direction à prendre pour assurer le développement de notre territoire. La vision est mobilisatrice et prend en compte les valeurs propres à la communauté madeleinienne.



# La

*« Une communauté maritime et  
insulaire, fière de son identité, solidaire,  
jalouse de son environnement naturel,  
maîtresse de son développement,  
confiante en sa jeunesse et partageant  
avec celle-ci un même horizon »*

# vision

**« Une communauté maritime et insulaire, fière de son identité, solidaire (...) »**

L'insularité, l'isolement et la proximité de la mer ont forgé l'identité madelinienne et nourrissent la fierté et l'attachement que les Madelinots ressentent à l'égard de l'archipel. Isolement oblige, la collectivité est tissée serrée et sait faire preuve d'une grande capacité de mobilisation et de solidarité.

**« (...) jalouse de son environnement naturel (...) »**

Les Madelinots sont protecteurs et fiers de leur territoire et de leurs paysages. Un environnement sain est à la fois partie intrinsèque de leur identité et condition sine qua non du développement économique de l'archipel. Protection et sensibilisation sont au cœur du quotidien.

**« (...) maîtresse de son développement (...) »**

La collectivité madelinienne oriente son développement et elle contrôle les leviers de son économie, que sont la pêche et le tourisme. Elle dicte son futur en misant sur un développement endogène. Elle occupe sa place dans le golfe du Saint-Laurent et sait se faire entendre des instances gouvernementales quant à ses choix de développement.

**« (...) confiante en sa jeunesse, partageant avec celle-ci un même horizon.»**

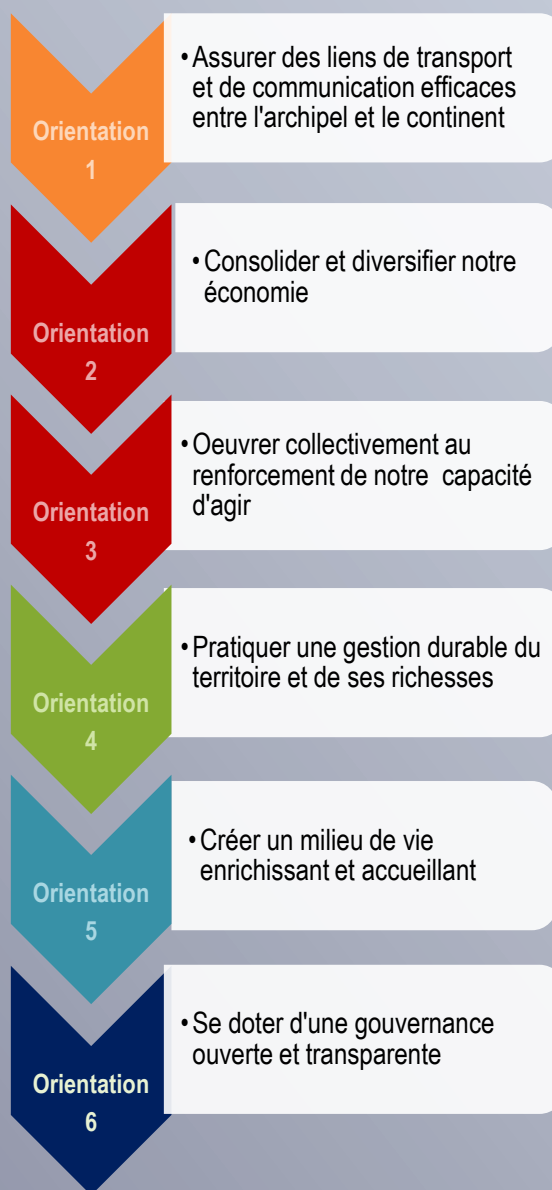
Au fil de leur histoire, les Madelinots ont su traverser des périodes difficiles. Le passé, garant de l'avenir, leur permet de croire en leurs capacités communes et ainsi d'être confiants en l'avenir. Nombreux sont maintenant les jeunes qui, formés, ouverts sur le monde et prêts à s'impliquer, font le choix réfléchi des Îles, ce qui ne peut qu'être de bon augure pour le futur de l'archipel.

Creativité.

Vision globale,  
intégrée et partagée  
de l'ensemble du  
territoire des  
Îles.

## 4. ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT

Le projet de territoire repose sur six grandes orientations stratégiques. Ces orientations, soutenues par des objectifs spécifiques, balisent l'itinéraire et définissent les chantiers auxquels prendront part, durant les prochaines années, les différents partenaires du développement socioéconomique ainsi que les citoyens.



## ORIENTATION 1

TRANSPORT ET  
COMMUNICATIONS

### ASSURER DES LIENS DE TRANSPORT ET DE COMMUNICATIONS EFFICACES ENTRE L'ARCHIPEL ET LE CONTINENT

- OBJECTIF 1.1 SÉCURISER ET AMÉLIORER L'ACCÈS AU TERRITOIRE
- OBJECTIF 1.2 OPTIMISER LA LOGISTIQUE DU TRANSPORT
- OBJECTIF 1.3 RENDRE ACCESSIBLE AUX ENTREPRISES L'UTILISATION DE LA FIBRE OPTIQUE

## ORIENTATION 2

ÉCONOMIE

### CONSOLIDER ET DIVERSIFIER NOTRE ÉCONOMIE

- OBJECTIF 2.1 RENFORCER NOS CRÉNEAUX D'EXCELLENCE
- OBJECTIF 2.2 METTRE À PROFIT LES ATOUTS DÉCOULANT DE NOTRE SITUATION GÉOGRAPHIQUE PARTICULIÈRE
- OBJECTIF 2.3 MISER SUR LA RECHERCHE, LE DÉVELOPPEMENT ET L'INNOVATION
- OBJECTIF 2.4 ACCROÎTRE L'OFFRE DE FORMATION DE LA MAIN D'ŒUVRE
- OBJECTIF 2.5 SOUTENIR L'ÉTABLISSEMENT DE LA RELÈVE

### ORIENTATION 3

#### ÉCONOMIE

#### ŒUVRER COLLECTIVEMENT AU RENFORCEMENT DE NOTRE CAPACITÉ D'AGIR

- OBJECTIF 3.1 CRÉER UN ENVIRONNEMENT PROPICE AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES
- OBJECTIF 3.2 STIMULER LA FIBRE ENTREPRENEURIALE
- OBJECTIF 3.3 ÉTABLIR DES POSITIONS CONCERTÉES SUR DE GRANDS ENJEUX
- OBJECTIF 3.4 FAVORISER LA CONCERTATION INTERSECTORIELLE
- OBJECTIF 3.5 PROMOUVOIR LE MODÈLE D'ÉCONOMIE SOCIALE ET LE MODE COOPÉRATIF

### ORIENTATION 4

#### ENVIRONNEMENT, GESTION ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

#### PRATIQUER UNE GESTION DURABLE DU TERRITOIRE ET DE SES RICHESSES

- OBJECTIF 4.1 PROTÉGER NOTRE ENVIRONNEMENT TOUT EN METTANT EN VALEUR NOS RICHESSES NATURELLES
- OBJECTIF 4.2 S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES
- OBJECTIF 4.3 VISER LA DENSIFICATION DE L'HABITAT
- OBJECTIF 4.4 CONTRIBUER À LA RÉDUCTION DE NOTRE EMPREINTE ÉNERGÉTIQUE

## ORIENTATION 5

SOCIÉTÉ ET  
CULTURE

### CRÉER UN MILIEU DE VIE ENRICHISSANT ET ACCUEILLANT

- OBJECTIF 5.1 S'ASSURER D'UNE OFFRE DE SERVICES DE QUALITÉ
- OBJECTIF 5.2 FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE À TOUS ET PRÉSERVER ET METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE
- OBJECTIF 5.3 SOUTENIR LE RETOUR DES JEUNES, L'ÉTABLISSEMENT ET LA RÉTENTION DES NOUVEAUX ARRIVANTS
- OBJECTIF 5.4 OEUVRER À L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE

## ORIENTATION 6

GOUVERNANCE

### SE DOTER D'UNE GOUVERNANCE OUVERTE ET TRANSPARENTE

- OBJECTIF 6.1 DÉVELOPPER UNE VISION TERRITORIALE
- OBJECTIF 6.2 OBTENIR LA RECONNAISSANCE DE NOS PARTICULARITÉS AUPRÈS DES INSTANCES RÉGIONALES
- OBJECTIF 6.3 RENFORCER LES LIENS DE COMMUNICATION AVEC LA POPULATION
- OBJECTIF 6.4 FAVORISER LA PARTICIPATION CITOYENNE

## 5. PROGRAMME D'ACTION

Pour prendre forme et prendre vie, une planification stratégique, un projet de territoire, implique que l'on détermine un ensemble de moyens pour respecter les orientations et atteindre les objectifs. Ces moyens peuvent prendre différentes formes : études, projets, veilles stratégiques, initiatives, interventions, etc. Ceux-ci sont décrits dans les pages qui suivent sous forme de programme d'action.





**En 2025,** l'accès aux îles-de-la-Madeleine est optimisé grâce à des infrastructures de transport modernes et efficaces. Les liens de transport avec le continent sont sécurisés à longueur d'année, assurant ainsi la fluidité de la circulation des biens et des personnes.

La mise en place d'une stratégie performante de logistique du transport a permis d'améliorer la mise en marché de nos produits tout en optimisant l'approvisionnement des entreprises locales.

L'accès à la bande passante à très haut débit, et ce, à un coût raisonnable, favorise le développement des entreprises locales et constitue un incitatif à l'implantation de nouvelles entreprises utilisant les technologies de l'information et des communications.

TRANSPORT ET  
COMMUNICATIONS

## ORIENTATION 1

### ASSURER DES LIENS DE TRANSPORT ET DE COMMUNICATIONS EFFICACES ENTRE L'ARCHIPEL ET LE CONTINENT

#### OBJECTIF 1.1

#### SÉCURISER ET AMÉLIORER L'ACCÈS AU TERRITOIRE

##### ACTION 1

##### Maintenir la vigilance à l'égard des liens maritimes

En raison de notre situation insulaire et en l'absence de moyens de transport alternatifs adéquats, le transport maritime à l'année est un outil essentiel au maintien de la vitalité économique et sociale de la communauté, au même titre que peuvent l'être une autoroute ou un pont ailleurs au pays. Les potentiels de développement et de diversification de l'économie locale sont en effet intimement dépendants d'une liaison maritime constante, fiable et adaptée à la demande. L'Agglomération doit s'assurer que les gouvernements fédéral et provincial maintiennent leur soutien financier à la desserte maritime et prennent en considération les besoins réels de la collectivité madelinienne dans leurs décisions futures.

Porteur : Agglomération des Îles-de-la-Madeleine

Partenaire potentiel : CTMA

En continu

##### ACTION 2

##### Élaborer un plan d'urgence en cas d'interruption des liens maritimes ou de télécommunication avec le continent

Alors qu'ils représentent une condition essentielle à notre développement, les liens entre les Îles et le continent sont relativement fragiles. En effet, les liens maritimes pourraient être perturbés en cas de catastrophe naturelle ou d'autres événements de nature économique ou sociale, tandis que les câbles sous-marins de fibre optique pourraient s'endommager ou même se rompre. L'interruption de l'un ou l'autre de ces liens engendrerait des conséquences majeures. Il est impératif de doter l'archipel d'un plan de contingence et de mécanismes qui permettront d'assurer ce service essentiel, tant en cas d'interruption du lien maritime qu'en cas de bris des câbles sous-marins de fibre optique.

Porteur : Agglomération des Îles-de-la-Madeleine

Partenaires potentiels : CTMA – RICEIM – Télébec – Ministère de la Sécurité publique – Transport Canada

0-2 ans

### **ACTION 3**

#### **Poursuivre les démarches dans le dossier de l'allongement de la piste de l'aéroport des Îles**

Parce que c'est le seul moyen d'avoir accès aux grands centres rapidement, le transport aérien est vital pour l'archipel. En plus de permettre les évacuations médicales d'urgence en cas de besoin, il assure le transport des résidents, d'une partie des visiteurs ainsi que la livraison et la réception rapides de biens et de marchandises. La longueur actuelle de la piste d'atterrissage présente des contraintes importantes, au plan de la sécurité des résidents et du potentiel de développement touristique. L'allongement de la piste permettrait d'accroître la fiabilité des évacuations médicales, en plus d'offrir des conditions favorables à la diversification économique de l'archipel (forfaitisation de la destination, tourisme d'affaires, transport de marchandises, etc.). L'Agglomération a interpellé à de nombreuses reprises le gouvernement fédéral à ce sujet. Elle doit continuer d'assurer le leadership de ce dossier en élaborant, avec sa Commission consultative des transports, une nouvelle stratégie d'intervention auprès du fédéral.

Porteur : Agglomération des Îles-de-la-Madeleine  
(Commission consultative des transports)

0-3 ans

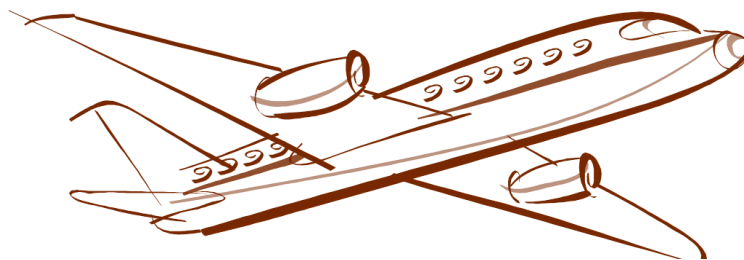
### **ACTION 4**

#### **Assurer une vigie quant au maintien du programme de réduction des tarifs aériens**

Depuis 1994, un programme offert par le ministère des Transports du Québec permet aux résidents de régions éloignées, non desservies par réseau routier, de bénéficier d'un allègement de coût par le biais d'un remboursement de 30 % des tarifs des billets d'avion. Vu les coûts très élevés du transport aérien en régions éloignées, il s'agit là d'une mesure facilitant les déplacements des citoyens à différentes fins : études, vacances, rencontres familiales et autres. L'Agglomération doit s'assurer que le ministère des Transports maintienne ce programme.

Porteurs : Agglomération des Îles-de-la-Madeleine  
(Commission consultative sur les transports)

En continu



## OBJECTIF 1.2

### OPTIMISER LA LOGISTIQUE DU TRANSPORT

#### ACTION 5

**Développer et mettre en œuvre une stratégie concertée de logistique du transport**

En raison du faible volume de certaines productions, les entreprises locales œuvrant dans le secteur bioalimentaire font face à des contraintes quant à l'exportation de leurs produits : coûts, délais, capacité de stockage sur le continent, etc. Dans l'objectif de favoriser les économies d'échelle et d'améliorer ainsi la compétitivité des entreprises, il faut donc opter pour une approche plus concertée. Que ce soit, par exemple, l'utilisation d'un même camion pour transporter les produits sur le continent ou le partage d'espaces d'entreposage, les démarches collectives représentent la clé pour améliorer la logistique de transport. La première étape de cette démarche vise à confier à des experts en logistique de transport, par exemple le Centre technologique de transport intermodal du Québec ou autre organisation du genre, le mandat d'analyser la situation et d'élaborer des recommandations. À cet égard, les données recueillies dans le cadre de l'étude sur la commercialisation des produits bioalimentaires, menée en 2011 par l'organisme le Bon goût frais des Îles-de-la-Madeleine, pourraient alimenter cette démarche.

Porteurs : CRÉGÎM – CLD

Partenaires potentiels : Bon goût frais des Îles-de-la-Madeleine – Table pêche et mariculture – CTMA

0-3 ans

## OBJECTIF 1.3

### RENDRE ACCESSIBLE AUX ENTREPRISES L'UTILISATION DE LA FIBRE OPTIQUE

#### ACTION 6

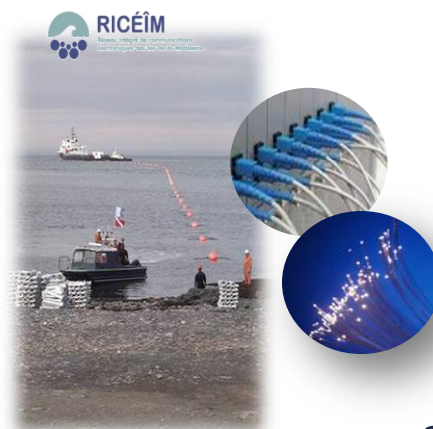
**Identifier et mettre en œuvre des actions permettant, à coût raisonnable, l'accès à la bande passante aux entreprises**

Actuellement, le contrat régissant l'utilisation de la fibre optique liant le RICEIM et Têlébec offre aux institutions (CSSS des Îles, Commission scolaire des Îles et municipalités) un accès adéquat à la bande passante. Par contre, ce n'est pas le cas des entreprises qui, elles, doivent payer des tarifs très élevés pour y accéder, ce qui restreint leurs possibilités de développement et de diversification, et même l'établissement de nouvelles entreprises sur le territoire. Ce frein au développement doit être levé. Il faut identifier, avec les partenaires concernés, les solutions possibles afin d'assurer le déploiement optimal du réseau de fibre optique et son utilisation à son plein potentiel par les secteurs économiques de l'archipel.

Porteurs : RICEIM – Comité local sur la Région numérique

Partenaires potentiels : Agglomération des Îles-de-la-Madeleine – CLD

0-3 ans





**En 2025**, la vitalité économique des Îles-de-la-Madeleine repose toujours sur nos créneaux d'excellence que sont la pêche et le tourisme. L'équilibre entre développement économique et saine gestion des ressources naturelles est atteint. La transformation des ressources halieutiques et la valorisation des sous-produits de la mer permettent d'obtenir une valeur ajoutée. Notre archipel est considéré comme le territoire clé du développement de l'industrie maricole.

L'archipel est fier d'offrir aux visiteurs un séjour qui met en valeur la richesse de son environnement naturel, la créativité de ses artistes et artisans et le savoir-faire de ses producteurs locaux.

Le milieu de vie et la qualité de vie attirent ici les travailleurs autonomes et les jeunes entrepreneurs. L'implantation de nouvelles entreprises en agroalimentaire et en technologies de l'information et des communications assure une diversification de l'économie. Une formation professionnelle diversifiée et adaptée aux besoins du milieu favorise l'établissement durable d'une main-d'œuvre compétente et motivée.

Grâce à des organismes de soutien, les Îles-de-la-Madeleine sont devenues un laboratoire de recherche et les projets réalisés contribuent à la richesse collective.

**ÉCONOMIE**

# CONSOLIDER ET DIVERSIFIER NOTRE ÉCONOMIE

## OBJECTIF 2.1

### RENFORCER NOS CRÉNEAUX D'EXCELLENCE

#### ACTION 7

##### Favoriser le renforcement des liens entre les acteurs de la filière mer

Le secteur de la pêche et de la mariculture est un pilier indéniable de notre économie. Cette industrie fait toutefois face à des défis de taille : disponibilité des ressources, forte compétition sur les marchés, faible croissance des prix, coûts d'opération en hausse. Pour demeurer compétitive et assurer un bon positionnement des produits sur les marchés, les acteurs de l'industrie devront revoir leurs façons de faire, ouvrir le dialogue et accepter de travailler ensemble. Cette approche est souvent illustrée par l'utilisation du terme *coopétition*, une logique voulant que deux entreprises, bien que concurrentes, puissent être également partenaires. Par ailleurs, il n'existe pas d'organisation territoriale de concertation de la filière mer, contrairement par exemple aux secteurs de l'agroalimentaire ou du tourisme. Il est donc opportun de maintenir le soutien aux travaux de la table locale de concertation de l'industrie de la pêche et de la mariculture, présentement seul lieu d'échange entre membres de l'industrie.

Porteur : Table pêche et mariculture/Agglomération des Îles-de-la-Madeleine

Partenaires potentiels : MAPAQ – ACCORD Ressources sciences et technologies marines

En continu

#### ACTION 8

##### Soutenir l'industrie de la pêche dans ses démarches pour assurer l'accès aux ressources halieutiques

La disponibilité et l'accès aux ressources halieutiques ont un impact direct sur la rentabilité des entreprises de pêche et, par le fait même, sur l'activité économique de l'archipel. Le partage de la ressource entre les différentes provinces maritimes et le Québec ainsi qu'entre les régions maritimes du Québec, doit permettre aux pêcheurs des Îles-de-la-Madeleine d'obtenir leur juste part des espèces dites traditionnelles et émergentes. À cet égard, et compte tenu des retombées économiques locales de ce secteur, la collectivité doit se serrer les coudes face à cet enjeu important. Bien que les pêcheurs soient les intervenants de première ligne dans ce dossier, l'appui de la collectivité par le biais des élus locaux doit être maintenu.

Porteur : Table pêche et mariculture/Agglomération des Îles-de-la-Madeleine

Partenaires potentiels : MPO – MAPAQ

En continu



## ACTION 9

### Élaborer et mettre en place un cadre de développement aquacole pour les Îles-de-la-Madeleine

Les activités de mariculture ont pris naissance aux Îles-de-la-Madeleine, il y a plus d'une trentaine d'années. Bien que certaines contraintes aient freiné son essor, le potentiel de cette industrie gagne à être développé. La mariculture est d'ailleurs maintenant perçue par certains pêcheurs comme une possibilité de diversification de leurs activités. Or, le développement durable de la mariculture passe par une nécessaire harmonisation des activités avec les autres utilisations du milieu marin. Dans le but d'assurer un développement ordonné, le MAPAQ prévoit d'ailleurs la mise en place de cadres de développement aquacole (CDA) dans plusieurs régions du Québec maritime. Selon le plan du MAPAQ, les Îles-de-la-Madeleine pourraient être la première région à être dotée de cet outil.

Porteur : MAPAQ

Partenaires potentiels : Entreprises maricoles – Associations de pêcheurs – Merinov – MPO

0-3 ans



## ACTION 10

### Poursuivre les initiatives de valorisation des produits locaux et le développement de l'image de marque

Nos produits bioalimentaires bénéficient et contribuent à la notoriété des Îles-de-la-Madeleine. Le développement du secteur agroalimentaire est en nette croissance et son potentiel est bien reconnu. L'arrivée de nouvelles productions et de nouveaux produits transformés a contribué à enrichir l'offre gourmande de notre archipel, alors que l'utilisation de termes valorisants, comme les appellations « le Bon goût frais des Îles-de-la-Madeleine » et « le Savoir-faire des Îles-de-la-Madeleine » répondent aux tendances actuelles du marché. D'autre part, l'écocertification du homard et du crabe des neiges et le projet de traçabilité du homard en cours sont des initiatives porteuses visant à répondre aux exigences du marché. Ce portrait est cependant assombri par la difficulté à assurer au marché local, en saison estivale, un approvisionnement continu en produits marins frais, en raison notamment de la courte période de pêche, ce qui constitue un défi pour les restaurateurs et les poissonneries. Cette problématique doit être analysée par les membres de l'industrie afin d'identifier des options possibles.

Termes valorisants/Porteur : Bon goût frais des Îles-de-la-Madeleine

Partenaires potentiels : MAPAQ – ACCORD Récréotourisme – CLD

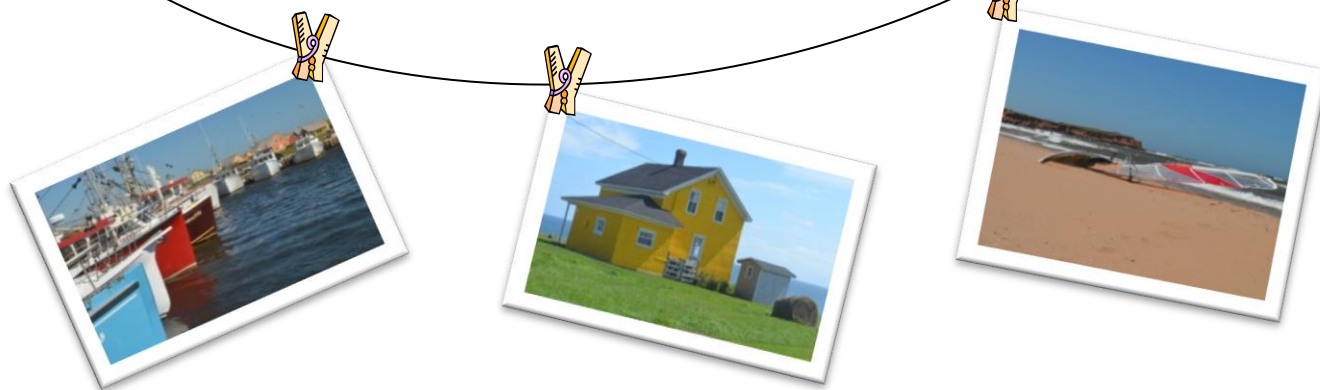
Écocertification et traçabilité/Porteur : Associations de pêcheurs

Partenaires potentiels: MAPAQ – MPO – ACCORD Ressources sciences et technologies marines

Approvisionnement du marché local/Porteurs : Associations de pêcheurs – MPO

Partenaires potentiels : Table pêche et mariculture – Restaurateurs

En continu



### **ACTION 11**

#### **Poursuivre la mise en œuvre de la Politique cadre de développement touristique**

La Politique cadre de développement touristique (PCDT), adoptée en 2006, a confirmé le choix du tourisme comme avenue de développement pour l'archipel. Par ses quatre fondements, qui se traduisent par un tourisme équitable, durable, identitaire et complémentaire, la PCDT constitue, pour la collectivité, un cadre de référence permettant d'assurer l'harmonisation du développement touristique et l'amélioration de la qualité de vie des Madelinots. La PCDT est dotée d'un plan d'action et un suivi de sa mise en œuvre est effectué auprès des partenaires sur une base annuelle. Cette démarche a pour but de suivre son évolution, de faire le bilan des actions réalisées et de permettre une actualisation continue du plan d'action. Toutefois, les efforts de planification doivent être constants et se poursuivre de concert avec les partenaires du milieu et la communauté, puisque le développement touristique constitue un défi de taille qu'il faut relever collectivement.

Porteurs : Agglomération des Îles-de-la-Madeleine et Tourisme Îles de la Madeleine

Partenaires potentiels : ACCORD Récréotourisme – Bon goût frais des Îles-de-la-Madeleine – Arrimage

En continu

### **ACTION 12**

#### **Poursuivre les efforts visant l'étalement de la saison touristique**

L'industrie touristique a connu une forte croissance au tournant des années 2000. Toutefois, l'achalandage touristique est surtout concentré en saison estivale. Des efforts importants ont été déployés ces dernières années pour étaler la saison et augmenter les retombées économiques locales. Bien que des résultats modestes soient observés, ces efforts doivent se poursuivre. Créneau en voie de développement, l'accueil des croisières internationales présente des perspectives intéressantes à cet égard, mais n'en est qu'à ses tout débuts. Par ailleurs, d'autres pistes doivent être explorées : le tourisme hivernal, le tourisme d'affaires et de congrès, le développement de l'offre touristique autour d'activités et d'expériences touristiques Nature-Saveurs-Culture ciblant notamment la thématique des produits de la mer en juin et celles des sports de glisse et de vent en septembre.

Porteur : Tourisme Îles de la Madeleine

Partenaires potentiels : ACCORD Récréotourisme – CTMA

En continu



## ACTION 13

### Identifier des avenues pour développer la forfaitisation de la destination

Actuellement, le développement des forfaits incluant le transport aérien vers les Îles-de-la-Madeleine est freiné par les contraintes liées aux coûts, à la gestion du transport, à la disponibilité des sièges ainsi qu'au manque d'intérêt des transporteurs aériens existants. La concrétisation de l'allongement de la piste de l'aéroport devient donc une condition incontournable pour réaliser ce type de forfaits. Par la suite, un partenariat étroit devra être mis en place avec de futurs transporteurs afin de développer ce produit en collaboration avec les entreprises œuvrant dans les secteurs de l'hébergement, de la restauration et de l'offre d'activités.

Porteur : Tourisme Îles de la Madeleine

Partenaires potentiels : CTMA – Transporteurs aériens – Entreprises d'hébergement, de restauration, etc. – ACCORD Récréotourisme

0-5 ans

## METTRE À PROFIT LES ATOUTS DÉCOULANT DE NOTRE SITUATION GÉOGRAPHIQUE PARTICULIÈRE



## ACTION 14

### Identifier les atouts spécifiques de notre territoire et les possibilités de les utiliser aux fins de diversification économique

Historiquement, nous avons su tirer profit des deux atouts majeurs liés à notre situation géographique particulière, que sont la pêche et le tourisme. Pourtant, bien souvent notre situation insulaire nous apparaît plutôt comme n'engendrant que de multiples contraintes. Pourrait-on voir les choses autrement? Ces contraintes peuvent-elles devenir des opportunités? Premier geste, il y a pertinence de former un groupe de travail sur le développement économique afin d'explorer certaines pistes telles la recherche et la sécurité maritime, la sécurité informatique, un laboratoire de recherche en environnement, le traitement des déchets, le couplage éolien-diesel, l'érosion, les changements climatiques, etc. De plus, il serait avantageux d'optimiser l'exploitation de notre milieu maritime en développant de nouveaux créneaux d'activités, comme la voile et la plongée sous-marine.

Porteurs : Agglomération des Îles-de-la-Madeleine – CLD

Partenaire potentiel : CRÉGÎM

0-3 ans



### **ACTION 15**

#### **Développer une stratégie d'attraction des télétravailleurs et des travailleurs autonomes**

L'étude réalisée par le CLD en 2009 intitulée «*Mise en œuvre d'une stratégie de prospection et de sollicitation extérieure*» a identifié les emplois effectués par les télétravailleurs comme un créneau à explorer. Le secteur public et parapublic peut notamment faire appel à cette catégorie de travailleurs. À cet égard, en dépit de l'isolement, notre territoire possède de bons atouts pour attirer ceux-ci: la qualité de vie, un milieu sécuritaire, la conciliation travail-famille et la proximité des services. Cette avenue est d'autant plus pertinente que le milieu est peu propice au développement de grandes industries. Il serait donc approprié de faire connaître notre désir d'attirer ce type de travailleurs et de faire des Îles un endroit branché sur le monde. Par ailleurs, la mise en place d'un «*bureau commun ou centre de services partagés*» pourrait faciliter davantage l'intégration des travailleurs autonomes et favoriser leur implantation définitive sur l'archipel.

Porteur : CLD

Partenaire potentiel : À identifier

0-3 ans

### **ACTION 16**

#### **Analyser la possibilité d'implanter un centre de services, gouvernementaux ou autres, sur le territoire**

Durant les dernières années, des centres de services ont été implantés dans plusieurs régions du Québec, engendrant ainsi la création de nouveaux emplois. À cet égard, notre territoire détient plusieurs avantages : une main d'œuvre disponible et stable, un accès à la formation sur mesure, une qualité de vie indéniable et enfin, un milieu sécuritaire, par exemple, pour la protection de données. De plus, le déploiement de la fibre optique sur le territoire et l'accès à une bande passante à haut débit offrent maintenant la possibilité d'instaurer un tel centre sur le territoire. Cette avenue mérite d'être explorée.

Porteur : CLD

Partenaire potentiel : Agglomération des Îles-de-la-Madeleine

0-3 ans



## OBJECTIF 2.3

### **MISER SUR LA RECHERCHE, LE DÉVELOPPEMENT ET L'INNOVATION**

#### **ACTION 17**

**Faire valoir l'importance de la présence de centres de recherche sur le territoire, dont le CERMIM et Merinov, et la nécessité que soient affectés les budgets nécessaires à leur bon fonctionnement**

Deux centres de recherche ont pignon sur rue sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine. Le CERMIM, un centre de recherche affilié à l'Université du Québec à Rimouski, a pour mission de soutenir le développement durable des milieux insulaires et maritimes par des activités de recherche et de formation. Merinov, quant à lui, est un centre de recherche au service de l'industrie de la pêche et de la mariculture issu du regroupement de plusieurs entités et équipes reconnues pour leur expertise. La présence de ces organismes de recherche et l'interaction entre les chercheurs, la population et les groupes d'intérêt qui en découle prend par ailleurs tout son sens, alors que les changements climatiques risquent d'engendrer des bouleversements importants dans notre milieu, eu égard à la vulnérabilité et la fragilité de l'archipel et à leurs impacts sur les ressources halieutiques.

Porteurs : Agglomération des Îles-de-la-Madeleine – CLD  
Partenaire potentiel: CRÉGÎM

En continu



#### **ACTION 18**

##### **Poursuivre les recherches en vue de réduire les coûts d'opération des entreprises de pêche**

Depuis plusieurs années, le secteur de la pêche fait face à une augmentation croissante des coûts d'opération des entreprises. Alors que les revenus de celles-ci tendent à stagner, voire même à décroître, cette situation fragilise grandement leur rentabilité. Il devient donc impératif de poursuivre la recherche de solutions afin de proposer des alternatives, et ce, particulièrement concernant deux postes de dépenses déterminants, soit le carburant et les appâts.

Porteurs : Merinov – Pêcheurs

Partenaire potentiel : MAPAQ

0-5 ans

#### **ACTION 19**

##### **Déterminer les technologies appropriées quant à la gestion de nos matières résiduelles**

Les efforts des vingt dernières années quant à la gestion des matières résiduelles ont porté fruit, la grande majorité des Madelinots ayant intégré les habitudes de tri. À preuve, en 2012, le taux de diversion, soit le pourcentage de matières résiduelles détournées de l'élimination, atteignait 61 %. Toutefois, le défi collectif de la gestion des matières résiduelles demeure majeur, tant au plan financier que technique, à cause, entre autres, de l'éloignement des marchés et de l'absence de masse critique quant au volume à traiter, à recycler et à éliminer. Les Îles ayant été parmi les précurseurs en ce qui a trait à la gestion des matières résiduelles, il est nécessaire d'assurer une veille technologique des meilleurs systèmes de traitement et des méthodes les plus environnementales et les plus économiques, et de s'en inspirer. À la lumière des résultats des travaux menés par le CERMIM dans le cadre du Laboratoire rural, le conseil d'agglomération sera appelé, d'ici un an à statuer sur les technologies à retenir pour une gestion encore plus efficiente de nos matières résiduelles.

Porteur : Agglomération des Îles-de-la-Madeleine

Partenaire potentiel : CERMIM

0-3 ans



## **ACTION 20**

### **Étudier les possibilités de diversification de la mariculture**

Les Îles-de-la-Madeleine sont considérées comme un endroit propice au développement de la mariculture. Un premier cadre de développement aquacole est d'ailleurs présentement en élaboration pour notre région. Que ce soit à titre de spécialité ou d'activité complémentaire à la pêche, l'aquaculture constitue une avenue de diversification économique. Bien qu'actuellement l'élevage de la moule et celui du pétoncle soient les principales activités maricoles sur notre territoire, des initiatives sont en cours afin de mesurer certains nouveaux potentiels, tels les huîtres, les algues marines, les oursins et autres. Ces études nécessitent d'être poursuivies et soutenues.

Porteur : Merinov

Partenaires potentiels : MAPAQ – CLD – Industrie

0-3 ans



## **ACTION 21**

### **Favoriser le développement des entreprises par l'appropriation et l'intégration des technologies de l'information**

En 2012, un portrait numérique de la région a été élaboré, sur demande de la CRÉGÎM, par le Centre facilitant la recherche et l'innovation dans les organisations, communément appelé le CEFRIO. Ce portrait a, par la suite, conduit à l'adoption du Plan numérique de la région Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine. Ce plan comporte trois grands axes, dont un portant sur l'économie numérique. Dans ce cadre, des initiatives seront prises pour accroître les compétences des entreprises, favoriser l'implantation des TI, développer la promotion et la commercialisation et susciter la mise en réseau d'entreprises.

Porteurs : CRÉGÎM – Technocentre des technologies de l'information et des communications

Partenaires : CLD – Groupe Collégia – Cégep de la Gaspésie et des Îles

En continu



## OBJECTIF 2.4

### ACCROÎTRE L'OFFRE DE FORMATION DE LA MAIN-D'OEUVRE

#### ACTION 22

#### Développer une offre de formation continue adaptée aux besoins des entreprises

Les entreprises ont de plus en plus besoin de travailleurs formés, et ce, dans plusieurs domaines. Les institutions d'enseignement en place sont disposées à offrir ce service. D'ailleurs, le Cégep de la Gaspésie et des Îles et la Commission scolaire des Îles gèrent un service aux entreprises harmonisé sur le territoire. Cette entente a permis de mieux relever le défi grandissant de la formation continue en levant l'ambiguïté relative aux ordres d'enseignement, en annulant la compétition qui pourrait être engendrée sur un marché de faible dimension et en permettant un niveau d'activité plus important en ce qui a trait aux activités de formation sur mesure. Toutefois, la modulation des programmes et des critères d'Emploi Québec sera essentielle au déploiement de la formation sur le territoire.

Porteurs : Commission scolaire des Îles – Cégep de la Gaspésie et des Îles – Groupe Collégia

Partenaire potentiel : CLE

En continu

## OBJECTIF 2.5

### SOUTENIR L'ÉTABLISSEMENT DE LA RELÈVE

#### ACTION 23

##### Identifier les besoins en relève et faciliter le réseautage entre propriétaires d'entreprise et jeunes diplômés

La relève entrepreneuriale et le transfert d'entreprises sont source de préoccupations. Gouvernements, institutions financières, organismes, tous y consacrent de l'énergie. Aux Îles, plusieurs propriétaires d'entreprises sont à l'aube de leur retraite et peinent à trouver une relève. Il s'agit en majorité d'entreprises familiales et, dans certains cas, de la seule et unique entreprise sur le territoire, par exemple une cordonnerie, une bijouterie, une boucherie, etc., dont la fermeture pourrait engendrer une coupure des services offerts à la population. La réussite de cette étape de transfert d'entreprises est donc cruciale. Or, à l'heure actuelle, nos besoins en relève ne sont pas suffisamment documentés. La réalisation d'une recherche pour bien cerner ces besoins en relève constitue une première étape. Par ailleurs, l'organisation d'activités de rencontres et d'échanges, par exemple dans le cadre de la semaine de la PME, ou même les activités menées par le Carrefour jeunesse-emploi des Îles, peuvent aider à créer des ponts entre nos dirigeants d'entreprises et les jeunes diplômés. Le développement de stages en entreprise est aussi un moyen de développer de l'intérêt à l'égard de l'entrepreneuriat.

Porteurs : CLD – SADC – Carrefour jeunesse-emploi des Îles

Partenaire potentiel : À identifier

En continu

#### ACTION 24

##### Diversifier l'offre de formation professionnelle et technique

Selon le rapport d'étude publié en 2012 conjointement par la Commission scolaire des Îles et le Cégep de la Gaspésie et des Îles, il existe sur le territoire un large consensus pour exiger une bonification de l'offre en formation professionnelle et technique. L'insularité et l'éloignement obligent en effet le milieu à développer ses propres infrastructures et des services adaptés aux besoins des entreprises et de la population. Il existe une multitude d'entreprises qui embauchent des travailleurs issus en grande partie des métiers nécessitant une formation professionnelle et technique. Le rapport *Développement de la formation professionnelle et technique : le projet d'une communauté* stipule que « ... les réponses aux besoins des Madelinots doivent se trouver ici. Cette multitude d'entreprises est, en somme, une caractéristique d'une économie insulaire fortement marquée par un sens profond de l'autosuffisance... ». La diversification de l'offre de formation ne sera possible qu'avec l'ouverture du ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports en regard de notre réalité propre.

Porteurs : Commission scolaire des Îles – Cégep de la Gaspésie et des Îles

En continu

Créativité.

Vision globale,  
intégrée et partagée  
de l'ensemble du  
territoire des  
Îles.

En 2025, les îles-de-la-Madeleine sont reconnues comme une collectivité active et dynamique. La communauté entrepreneuriale a pris forme et l'entrepreneuriat est un levier de diversification de l'économie locale. La capacité de la communauté à mettre en commun ses forces et à développer des positions concertées et des alliances stratégiques contribue au dynamisme économique de l'archipel.

Le modèle d'entreprise d'économie sociale ou de coopérative est reconnu et soutient le développement économique des îles-de-la-Madeleine. La propriété locale des entreprises d'ici permet d'assurer une saine répartition de la richesse et son rayonnement sur l'ensemble de la collectivité.

Les organismes à vocation territoriale, dans les différents secteurs d'activités, font preuve de cohésion et se concertent afin de optimiser leurs interventions.



ÉCONOMIE

## ORIENTATION 3

### ŒUVRER COLLECTIVEMENT AU RENFORCEMENT DE NOTRE CAPACITÉ D'AGIR

#### OBJECTIF 3.1

#### CRÉER UN ENVIRONNEMENT PROFICUE AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

##### ACTION 25

##### Documenter les surcoûts de l'insularité et déterminer des solutions pour les amenuiser

La situation géographique d'un territoire est un facteur pouvant influencer le profil des coûts pour les institutions publiques, les entreprises et les citoyens. Pour un territoire comme le nôtre, cette situation est amplifiée en raison de son caractère insulaire et de son éloignement des grands centres. Dans le cas de nos deux municipalités, ces surcoûts peuvent constituer des contraintes dans l'accomplissement efficace de leur mission. Pour nos entrepreneurs, l'éloignement des réseaux de distribution génère des surcoûts sur le plan du transport des intrants comme des extrants. Enfin, nos citoyens sont eux aussi affectés par un coût de la vie qui tend à être plus élevé. La réalisation d'une étude visant à identifier ces coûts spécifiquement liés à l'insularité servira à l'élaboration de stratégies permettant de gérer, de réduire ou d'éliminer les effets de ceux-ci, lesquels constituent des contraintes réelles à notre développement socioéconomique.

Porteur : CERMIM

Partenaires potentiels : Agglomération des Îles-de-la-Madeleine – CRÉGÎM – MAMROT – CLD - SADC

##### ACTION 26

##### Soutenir le développement des entreprises et privilégier le maintien de la propriété locale

Historiquement, la propriété locale des entreprises a contribué au développement des Îles-de-la-Madeleine, que l'on pense aux coopératives de pêcheurs maintenant disparues ou aux caisses populaires et aux coopératives d'alimentation et de transport maritime, quant à elles toujours actives, et dont les retombées directes et indirectes sont extrêmement importantes. Parallèlement, se sont aussi créées au fil des ans des petites entreprises familiales bien ancrées dans la communauté. Bien que leur rentabilité soit essentielle, la finalité de ces petites entreprises n'est pas nécessairement d'engendrer des profits à outrance, mais d'en tirer un revenu raisonnable. Les risques de fermeture et d'abandon sont par conséquent moins élevés et le partage de la richesse plus équitable. Pour se développer, ces entreprises locales ont néanmoins besoin du soutien et de l'encouragement de la population. Parmi les exemples d'activités à réaliser : sensibiliser les bailleurs de fonds à l'importance des entreprises locales, élaborer une campagne de sensibilisation sur les retombées de celles-ci, mettre en valeur les atouts des produits locaux, etc.

Porteur : CLD

Partenaires potentiels : Chambre de commerce des Îles-de-la-Madeleine – Bon goût frais des Îles-de-la-Madeleine – Institutions financières – SADC

En continu



### **ACTION 27**

#### **Encourager le réseautage et les alliances stratégiques**

Les petites et moyennes entreprises jouent un rôle dynamique dans notre économie. Celles-ci sont confrontées à des problèmes qui ont une incidence sur leur croissance : logistique du transport, faible volume de production, marché local limité, éloignement des marchés, coûts élevés des intrants et autres. Cela limite leur capacité à soutenir notre économie. Au lieu de se concurrencer, nos entreprises auraient intérêt à analyser la pertinence de mettre en commun certains services ou certaines opérations, à explorer des opportunités d'affaires, comme le regroupement des achats ou autres initiatives. Il y a lieu de faciliter le dialogue entre les gens d'affaires afin de favoriser le réseautage et les alliances stratégiques.

Porteur : CLD

Partenaire potentiel : Chambre de commerce des Îles-de-la-Madeleine

0-3 ans

### **ACTION 28**

#### **Finaliser l'implantation du parc industriel**

L'absence d'espaces adéquats pouvant recevoir des activités à caractère industriel peut être considérée comme un frein au développement économique en plus de constituer une contrainte au plan de l'aménagement et de l'urbanisme. Il faut donc répondre aux besoins du milieu en matière de développement industriel, tout en évitant, dans la mesure du possible, l'émergence de nouveaux conflits d'utilisation du sol. Après consultations, et lors de l'élaboration de la deuxième version du schéma d'aménagement, un espace industriel a finalement été identifié sur la Dune du Sud, entre le Centre de gestion des matières résiduelles et la route 199. Cette zone industrielle permettra d'accueillir prioritairement des activités industrielles lourdes mais aussi légères et modérées.

Porteur : Agglomération des Îles-de-la-Madeleine

0-5 ans

## OBJECTIF 3.2

### STIMULER LA FIBRE ENTREPRENEURIALE

#### ACTION 29

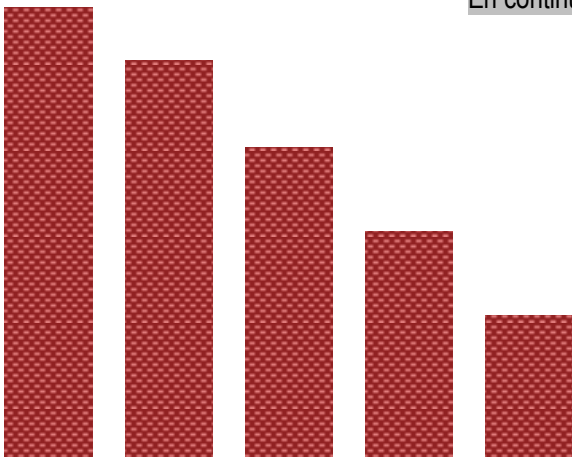
**Concrétiser la mise en œuvre du concept de communauté entrepreneuriale**

Se basant sur les résultats probants obtenus dans d'autres régions du Québec, le CLD des Îles-de-la-Madeleine a adopté, en octobre 2010, le concept de communauté entrepreneuriale. Cette approche est d'autant intéressante que notre communauté mise sur les très petites et moyennes entreprises ainsi que sur l'attraction des travailleurs autonomes pour se développer. Le projet intitulé « *Cap sur l'entrepreneuriat* » a finalement vu le jour en 2012. Il s'agit du projet d'une communauté qui choisit l'entrepreneuriat pour se développer, innover, accroître son autonomie et prospérer de manière durable. L'élaboration de la *Planification stratégique 2013-2015* de la communauté entrepreneuriale a permis de cibler plusieurs actions interpellant l'ensemble des partenaires.

Porteur : CLD

Partenaires potentiels : Institutions d'enseignement – Carrefour jeunesse-emploi des Îles – CEDEC – Chambre de commerce des Îles-de-la-Madeleine – Centre financier aux entreprises Desjardins – SADC – Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

En continu



## OBJECTIF 3.3

### ÉTABLIR DES POSITIONS CONCERTÉES SUR DE GRANDS ENJEUX

#### ACTION 30

**Développer une position stratégique en regard des enjeux posés par un éventuel développement des hydrocarbures sur notre territoire**

Le développement éventuel des hydrocarbures en milieu marin et terrestre entraîne d'importantes préoccupations parmi la population. D'une part, l'entreprise Gastem souhaite vérifier la présence de gaz naturel en milieu terrestre sur notre territoire et, d'autre part, le gisement Old Harry, situé en milieu marin à 80 km de nos côtes, suscite beaucoup de convoitise. À la frontière du Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador, ce dernier peut éventuellement faire l'objet d'une exploration et d'une exploitation par l'une province ou l'autre, sans aucune obligation de consensus entre les deux provinces et indépendamment de notre volonté locale. La collectivité madelinienne aura tôt ou tard à se positionner sur ce dossier en tenant compte de deux grands enjeux : la protection de notre territoire et les retombées économiques locales possibles.

Porteur : Agglomération des Îles-de-la-Madeleine

Partenaires potentiels : Table de concertation sur les hydrocarbures – Commission consultative sur les enjeux énergétiques

0-5 ans



#### OBJECTIF 3.4

### FAVORISER LA CONCERTATION INTERSECTORIELLE

#### ACTION 31

#### Favoriser le développement de projets intégrateurs multisectoriels : tourisme-culture- bioalimentaire

Aux Îles, l'interdépendance des différents secteurs économiques n'est plus à prouver. La vie maritime et les activités qui s'y rattachent imprègnent fortement le milieu et, au plan touristique, constituent le principal attrait des visiteurs. Parallèlement, l'industrie touristique, de par le nombre important de visiteurs, ouvre aux entreprises agroalimentaires et culturelles un marché élargi. Le Plan de développement et de promotion du tourisme culturel, le Circuit arts visuels et métiers d'art et la Politique cadre de développement touristique sont tous des outils qui facilitent le développement de projets intégrateurs. Durant les dernières années, des expériences de maillage ont connu un vif succès, que l'on pense à « *La Folle virée gourmande* » et au projet « *Artisans à table* », deux initiatives prisées des Madelinots et des visiteurs. Cette approche mérite d'être poursuivie.

Porteurs : Tourisme Îles de la Madeleine – Arrimage – Bon goût frais des Îles-de-la-Madeleine

Partenaires potentiels : CLD – ACCORD Ressources, sciences et technologies marines – ACCORD Récrétourisme

En continu

#### OBJECTIF 3.5

### PROMOUVOIR LE MODÈLE D'ÉCONOMIE SOCIALE ET LE MODE COOPÉRATIF

#### ACTION 32

#### Développer une stratégie de communication et de valorisation des entreprises d'économie sociale

L'entreprise d'économie sociale a pour finalité de servir ses membres ou la collectivité plutôt que de simplement engendrer des profits et viser le rendement financier. Les entreprises d'économie sociale et les coopératives contribuent à la diversification économique en offrant de nouveaux services et de nouvelles perspectives d'emploi. On en dénombre une trentaine sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine. Or, bien souvent, leur rôle est méconnu de la population. Leur apport au bien-être de la collectivité gagne à être reconnu à sa juste valeur. L'élaboration d'une campagne d'information, l'organisation d'un circuit des entreprises d'économie sociale sont des exemples d'initiatives pouvant contribuer à la reconnaissance de la portée de celles-ci.

Porteurs : Groupe référence en économie sociale – CLD

Partenaires potentiels : À identifier

0-3 ans

Créativité.

Vision globale,  
intégrée et partagée  
de l'ensemble du  
territoire des  
Îles.



En 2025, le territoire des Îles-de-la-Madeleine conserve sa notoriété auprès des Québécois et fait la fierté de ses résidents. La population est consciente de la richesse, mais aussi de l'exiguïté et de la fragilité du territoire, ce qui facilite une conciliation harmonieuse des différents usages. L'approche de conservation et de protection est intégrée aux pratiques des diverses activités récréatives.

Les efforts afin de limiter l'étalement de l'habitat portent fruit, ce qui facilite l'offre de services sur le territoire, contribue à sa protection et facilite l'accès aux terres agricoles.

La communauté bénéficie des résultats des actions de mise en valeur de ses richesses naturelles et réussit à réduire considérablement son empreinte énergétique.



## ORIENTATION 4

# PRATIQUER UNE GESTION DURABLE DU TERRITOIRE ET DE SES RICHESSES

### OBJECTIF 4.1

## PROTÉGER NOTRE ENVIRONNEMENT TOUT EN METTANT EN VALEUR NOS RICHESSES NATURELLES

### ACTION 33

#### Élaborer et mettre en œuvre une première politique environnementale

Le plan stratégique d'intervention en environnement, réalisé par Attention Fragîles en 2012, devra constituer la base d'une première politique environnementale pour le territoire, l'objectif étant de convenir, avec les partenaires, d'une vision stratégique de développement durable qui favorisera la cohérence des interventions. Cette politique environnementale constituera également un outil d'aide à la décision pour les instances de développement du milieu. Quelques exemples d'actions qui pourront s'y retrouver : réutilisation du sable de dragage, développement d'incitatifs à l'utilisation d'appareils visant l'économie d'eau, efforts de reboisement, plantation d'ammophiles, installation de capteurs de sable, adoption d'une politique municipale d'achat durable, etc.

Porteur : Agglomération des Îles-de-la-Madeleine

Partenaire potentiel : Groupe référence en environnement

0-3 ans





## ACTION 34

### Implanter un parc national sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine

Au milieu des années 70, au moment de la mise en place du réseau de parcs nationaux par le gouvernement provincial, les Îles avaient été identifiées comme l'une des régions naturelles du Québec devant être mise en valeur via ce réseau. Or depuis, le réseau s'est élargi sans que le territoire des Îles n'y soit inclus. Aux Îles, les terres publiques représentent environ 30 % de notre territoire et couvrent principalement des milieux fragiles, soit les dunes, quelques boisés et des terres humides. Ces terres sont identifiées au schéma d'aménagement à des fins de conservation et de récréation. Par ailleurs, l'Agglomération a entrepris une démarche afin d'obtenir la délégation de la gestion de ces terres, de la part du ministère des Ressources naturelles à l'Agglomération. Cette prise en charge par le milieu conduira à une meilleure mise en valeur des terres publiques en misant sur leur potentiel récréotouristique, tout en permettant d'atteindre nos objectifs de protection de l'environnement. Par la suite, cet outil de gestion, auquel seront associés les divers usagers de ce territoire, favorisera un meilleur contrôle des activités qui s'y pratiquent. Parallèlement à cette prise en charge locale, il y a lieu de vérifier auprès de la Sépaq et du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs ou MDDEFP, l'intérêt et la volonté d'intégrer les Îles au réseau québécois.

Porteur : Agglomération des Îles-de-la-Madeleine

Partenaires potentiels : Forum intersectoriel sur les ressources du territoire (FIRT) – Sépaq

0-3 ans

## ACTION 35

### Développer un outil de gestion intégrée des paysages

Les paysages font partie intégrante de la qualité de vie des résidents des Îles, en plus d'être une composante majeure de l'offre touristique. Leur préservation, leur mise en valeur durable et leur appropriation collective sont donc primordiales. La caractérisation des paysages madelinots (sous les aspects de la biologie, de la géomorphologie, du tourisme, du cadre de vie, de l'agriculture et du patrimoine culturel), qui devrait débiter sous peu, va constituer une première étape du développement d'un outil de gestion intégrée des paysages. Cet outil permettra d'augmenter le niveau de connaissance sur les différents paysages des Îles et ainsi d'assurer la saine gestion de leur évolution et leur mise en valeur globale.

Porteur : CRÉGÎM

Partenaires potentiels : Agglomération des Îles-de-la-Madeleine – Tourisme Îles de la Madeleine – Bon goût frais des Îles-de-la-Madeleine – MAPAQ – CERMIM – Comité ZIP – Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine

0-5 ans



### **ACTION 36**

#### **Favoriser l'accès durable aux terres à potentiel agricole**

Alors que l'agriculture réaffirme sa pertinence dans le paysage économique et physique madelinot, l'accès durable aux terres agricoles pour les producteurs est un enjeu important. L'Agglomération, dans un effort de préservation, a classé sous l'affectation agricole certaines terres dans le but de les protéger et d'en favoriser le développement agricole. Cependant, diverses actions sont à poser pour en assurer l'accès : définition d'un cadre d'utilisation des terres protégées, analyse de la faisabilité de la création d'une fiducie de terres agricoles, etc.

Porteur : Bon goût frais des Îles-de-la-Madeleine

Partenaires potentiels : Agglomération des Îles-de-la-Madeleine – MAPAQ

En continu

### **ACTION 37**

#### **Accompagner la réalisation de l'étude concernant la création d'une aire marine protégée**

Les Bancs de la Madeleine, c'est-à-dire les eaux entourant l'archipel, constituent l'une des vingt-neuf régions marines identifiées par Parcs Canada. Les gouvernements du Québec et du Canada sont à réaliser conjointement une étude de faisabilité concernant la création d'une aire marine protégée aux Îles-de-la-Madeleine. Un comité consultatif issu du milieu a été mis en place afin d'accompagner la réalisation de cette étude qui vise à connaître les enjeux de conservation de la biodiversité par rapport aux activités socioéconomiques pratiquées sur le territoire. Bien que les acteurs de l'industrie touristique soient vivement intéressés par le projet puisqu'ils y voient un potentiel touristique, il importe avant tout de s'assurer que les Madelinots, et plus particulièrement les pêcheurs, soient parties prenantes de cette démarche.

Porteur : Agglomération des Îles-de-la-Madeleine

Partenaires potentiels : Associations de pêcheurs – Mariculteurs – Comité ZIP – Cégep de la Gaspésie et des Îles – Chambre de commerce des Îles – Tourisme Îles de la Madeleine – Réseau muséal des Îles-de-la-Madeleine

0-3 ans

### ACTION 38

#### Poursuivre la mise en œuvre du programme d'économie d'eau potable et la sensibilisation à l'importance de préserver la ressource

L'eau potable provient de la nappe phréatique, qui est alimentée par l'eau de pluie et la fonte des neiges (absorption d'environ 30 % des précipitations annuelles). Cette réserve est classée *source irremplaçable* selon le système de classification des eaux souterraines du MDDEFP. Cette situation a amené la Municipalité à implanter un programme d'économie de l'eau potable. Ainsi, depuis une vingtaine d'années, différentes mesures ont été mises en place, dont la pose de compteurs chez les grands consommateurs de l'archipel (usines de transformation des produits de la mer, par exemple), l'installation d'instruments de contrôle sur le réseau permettant de déceler les fuites, etc. Cependant, des actions restent à poser, comme l'installation de compteurs à chacun des bâtiments municipaux et à 5 % des résidences, ce qui permettra de connaître et de contrôler, si nécessaire, la quantité d'eau consommée. Il est également primordial de sensibiliser tant les institutions et les commerces que les citoyens à l'importance d'utiliser des équipements à faible débit. Compte tenu de la grande fragilité de notre ressource et de la situation particulière de l'archipel, les efforts d'économie et de sensibilisation de la population doivent se poursuivre.

Porteur : Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

En continu

### ACTION 39

#### Assurer la protection des aires d'alimentation actuelles et futures en eau potable

Bien que des progrès aient été notés au cours des dernières années quant à sa préservation, l'eau potable est l'une des ressources les plus vulnérables de tout l'archipel. La qualité de l'eau exige une protection rigoureuse des aires d'alimentation des puits (c'est-à-dire la portion de terrain où la plus grande quantité d'eau s'infiltre autour de chacun des puits). Depuis 2002, la Municipalité a réalisé divers travaux autour des puits qui lui ont, entre autres, permis de délimiter les aires d'alimentation actuelles et futures. La connaissance de ces aires permet d'assurer un contrôle sur les usages qui pourraient mener à une contamination de l'un ou l'autre des puits municipaux. Consciente de la fragilité de la ressource, la Municipalité va collaborer étroitement avec le MDDEFP, dans le cadre d'un projet de recherche sur les eaux souterraines, en plus d'assurer un suivi rigoureux des actions de protection des aires d'alimentation en eau potable.

Porteur : Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

Partenaire potentiel : MDDEFP

En continu



#### **ACTION 40**

##### **Développer un plan d'action visant à régulariser la situation des résidences non-conformes au plan du traitement des eaux usées**

Une proportion significative des résidences de l'archipel n'est pas conforme quant au traitement des eaux usées, représentant ainsi un risque de contamination des nappes d'eau souterraine. Afin de régulariser la situation de ces résidences isolées, la première étape consiste à compléter la réalisation de l'inventaire des résidences non conformes. Par la suite, il s'agira d'évaluer les scénarios s'offrant à ces différentes résidences (réseaux de petits groupes d'habitations dans certains cas ou installations individuelles dans d'autres), et ensuite, d'effectuer une recherche de financement qui permettra d'aller de l'avant avec une mise aux normes progressive. Parallèlement, des actions de sensibilisation quant aux impacts causés par le rejet des eaux usées non-traitées devront également être posées.

Porteur : Municipalité des Îles-de-la-Madeleine  
Partenaire potentiel : MAMROT

0-5 ans



#### **ACTION 41**

##### **Poursuivre les efforts visant à réduire la circulation en milieux fragiles**

La circulation motorisée dans les dunes et autres milieux fragiles en accélère la dégradation, d'où l'importance d'une réglementation claire et efficace permettant de la contrôler. À cette fin, la Municipalité a travaillé de concert avec les organismes concernés pour faire entériner par le MDDEFP, en 2009, un règlement qui encadre la circulation sur les plages. Les vététistes ont donc accès à environ 30 km de plage entre le 1<sup>er</sup> mai et le 15 septembre et à environ 63 km le reste de l'année. En plus de l'existence de ce cadre réglementaire, il est nécessaire de poursuivre la sensibilisation auprès des usagers et la collaboration avec les différents intervenants afin de réduire les impacts de la circulation en milieux fragiles et d'assurer une cohabitation harmonieuse.

Porteur : Municipalité des Îles-de-la-Madeleine  
Partenaires potentiels : Club VTT des Îles – CRÉGÎM – Attention Fragîles – Comité ZIP – MDDEFP

En continu



## **ACTION 42**

### **Améliorer le bilan de la gestion des matières résiduelles chez les citoyens, les institutions, les commerces et les industries**

L'Agglomération vise à faire de l'archipel et de ses résidents des champions de la valorisation des matières résiduelles. Pour y parvenir, le principe des 3RV doit être appliqué avant de jeter aux poubelles : réduction, réutilisation, recyclage et valorisation. Les premiers gestes doivent se faire à la source, c'est-à-dire dans les résidences, dans les commerces et dans les institutions. En ce sens, le mandat confié au CERMIM par l'Agglomération dans le cadre du Laboratoire rural sur la gestion intégrée des matières résiduelles inclut le développement d'outils de communication et de sensibilisation et l'appui technique à des organismes et entreprises pouvant contribuer à l'atteinte de ces objectifs.

Porteur : Agglomération des Îles-de-la-Madeleine

Partenaires potentiels : CERMIM – Ré-Utilis – La Machine

En continu



## OBJECTIF 4.2

### S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

#### ACTION 43

##### Documenter, suivre et anticiper les changements climatiques

Réchauffement du golfe du Saint-Laurent, réduction du couvert de glace, hausse du niveau de la mer, etc. ; voilà tous des paramètres qui sont en constante évolution en raison des changements climatiques affectant la planète. Pour l'archipel, ces changements auront des impacts sur l'érosion, sur la nappe phréatique, sur la disponibilité des ressources halieutiques et sur la sécurité publique. L'Agglomération va, avec l'aide et l'expertise des partenaires gouvernementaux, exercer une vigie constante afin d'appréhender l'impact de chacun de ces changements et de planifier les réponses qui s'imposeront sur le plan des services à la population et de la sécurité de celle-ci.

Porteur : Agglomération des Îles-de-la-Madeleine

Partenaires potentiels : UQAR – Ministère de la Sécurité publique – CERMIM

En continu

#### ACTION 44

##### Poursuivre la mise en œuvre du plan directeur d'intervention en matière d'érosion des berges

L'érosion est un phénomène naturel contre lequel l'humain n'a pas ou peu de contrôle et qui l'oblige à revoir ses façons de faire. Les seules actions possibles deviennent le déplacement d'infrastructures, l'enrochement ou le retrait. L'Agglomération s'est d'ailleurs dotée en 2010, d'un plan directeur d'intervention sur l'érosion des berges identifiant les secteurs critiques et les divers scénarios. De nombreuses interventions ont déjà eu lieu sur le territoire madelinot, avec des succès très variables et mitigés. À certains endroits du territoire, le retrait s'avèrera la seule solution possible, tandis que certains secteurs névralgiques et certaines infrastructures collectives devront être protégés. À cet égard, la capacité financière de la l'Agglomération ne pourra soutenir toutes les interventions souhaitées lesquelles nécessitent des investissements financiers hors de notre portée. Les choix seront difficiles et la réalisation d'interventions sur le terrain sera donc dépendante de l'aide financière accordée par les instances gouvernementales.

Porteur : Agglomération des Îles-de-la-Madeleine

Partenaires potentiels : Ministère de la Sécurité publique – Ministère des Transports

0-10 ans





### OBJECTIF 4.3

## VISER LA DENSIFICATION DE L'HABITAT

### ACTION 45

#### Favoriser l'implantation à l'intérieur des périmètres d'urbanisme

Le caractère insulaire a fortement influencé le mode d'occupation de l'espace; ainsi, l'implantation traditionnelle de l'habitat s'est effectuée en corrélation avec les activités économiques (pêche, agriculture), de même qu'en lien avec les facteurs naturels (proximité du littoral, topographie, vent). Toutefois, ce mode d'habitation, plus axé sur la dispersion que sur la concentration, crée une pression sur les zones de conservation, les surfaces boisées, les terres agricoles et les paysages exceptionnels, en plus d'occasionner des coûts collectifs reliés au prolongement des infrastructures et à la desserte en services hors des périmètres d'urbanisation. Il est donc impératif de limiter l'urbanisation aux secteurs prévus à cet effet, en vue de densifier la trame urbaine, d'éviter l'étalement de l'habitat, de favoriser la concentration et ainsi de rentabiliser les infrastructures et les services publics. Pour ce faire, il faut prioriser le périmètre d'urbanisation pour les nouvelles constructions et limiter à ce seul périmètre les travaux d'infrastructures, tels les réseaux d'aqueduc et d'égout.

Porteur : Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

En continu

## OBJECTIF 4.4

### CONTRIBUER À LA RÉDUCTION DE NOTRE EMPREINTE ÉNERGÉTIQUE

#### ACTION 46

##### Élaborer et mettre en œuvre une stratégie énergétique pour les Îles

Alors que l'archipel fait face à une possible exploitation des hydrocarbures et qu'Hydro-Québec est à bâtir des scénarios quant à l'avenir de la centrale thermique, le développement d'une vision d'avenir concertée en matière énergétique est essentiel. Garantir notre approvisionnement à moyen et long terme, atteindre une plus grande autonomie, réduire notre empreinte énergétique et assurer des conditions de développement socioéconomique favorables, voilà les grands principes qui devront guider notre réflexion. La stratégie qui en découlera comprendra des pistes d'actions, qui s'adresseront tant aux citoyens, aux entreprises, qu'à l'Agglomération, telles que l'analyse des différents scénarios d'utilisation des énergies (énergie renouvelable, gaz naturel ou autres), la réalisation du projet de couplage éolien-diesel, la sensibilisation à l'utilisation d'équipements à faible consommation énergétique, l'incitation au recours au transport collectif ou au covoiturage et, dans les cas spécifiques de la municipalité des Îles-de-la-Madeleine et de la municipalité de Grosse-Île, la mise en œuvre d'un plan d'action visant la réduction des gaz à effet de serre générés dans le cadre de leurs activités (programme « Climat Municipalité »).

Porteur : Agglomération des Îles-de-la-Madeleine  
(Commission consultative sur les enjeux  
énergétiques)

Partenaires potentiels : Hydro-Québec – CERMIM –  
Municipalité de Grosse-Île

0-3 ans



En 2025, les îles-de-la-Madeleine sont un milieu où il fait bon vivre. Les jeunes reviennent, les nouveaux arrivants s'établissent dans l'archipel, tous font le choix de la qualité de vie. Le milieu culturel madelinot est dynamique et accessible aux citoyens; ceci se traduit par une diversité de formes d'expression.

Les citoyens ont accès à des services d'éducation et de santé de qualité adaptés à leurs besoins. Les activités de sports et de loisirs sont diversifiées et combinent tant les besoins des jeunes, des familles que des aînés, alors que les équipements et les infrastructures de loisirs sont adéquats et accessibles à tous.

Le bien-être de la collectivité est une priorité partagée de tous. La population adopte de saines habitudes de vie, la vie communautaire est animée, les citoyens s'entraident et sont solidaires, les conditions de vie de la population s'améliorent et les inégalités s'amenuisent.



## ORIENTATION 5

# CRÉER UN MILIEU DE VIE ENRICHISSANT ET ACCUEILLANT

### OBJECTIF 5.1

## S'ASSURER D'UNE OFFRE DE SERVICES DE QUALITÉ

### ACTION 47

#### Poursuivre les actions visant à améliorer la qualité de vie des familles

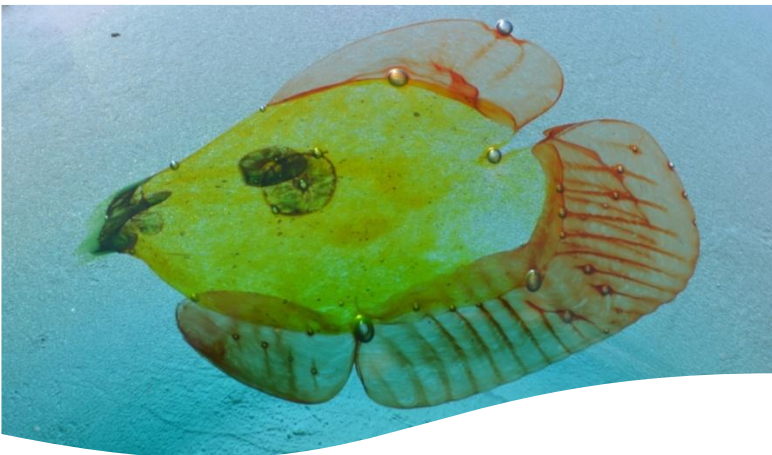
La Politique familiale municipale a été adoptée en 2008. La Municipalité reconnaissait ainsi l'importance de transposer le réflexe « famille » au centre de ses actions. La politique cible 18 orientations regroupées sous huit thèmes : administration et communications municipales, loisir et culture, habitation, transport, sécurité publique, environnement et santé, développement communautaire et éducation et promotion de la vie familiale. Cette politique n'a pas fait l'objet de révision depuis son adoption, il y a cinq ans. Il est donc opportun d'en revoir les éléments, de procéder à une mise à jour des orientations et des actions et d'identifier les porteurs, et ce, à la lueur des suggestions recueillies dans le cadre de la démarche Horizon 2025 et des différentes démarches menées par l'équipe de développement social.

Porteur : Agglomération des Îles-de-la-Madeleine

Partenaire potentiel : Comité de développement social

0-3 ans





## **ACTION 48**

### **Maintenir une offre diversifiée d'activités culturelles, de loisirs et de sports**

De nombreuses activités de loisirs et de sports sont offertes par la Municipalité et ce, pour tous les groupes d'âges : sports de glace, soccer, natation, ski de fond, raquette, balle-molle, etc. alors que l'offre de cours d'art et de loisir culturel, tout aussi variée (chant, danse, musique, cirque, dessin, etc.), est coordonnée par la Municipalité et Arrimage. D'ailleurs, dans un sondage municipal réalisé en 2012, les citoyens se sont dits satisfaits de cette diversité. De plus, l'équipe municipale offre aussi un service d'accompagnement technique à l'organisation d'événements. Le défi des prochaines années sera de maintenir l'offre, en l'adaptant aux changements démographiques et en tenant compte des contraintes budgétaires.

Porteur : Municipalité des Îles-de-la-Madeleine  
Partenaire potentiel : Arrimage

En continu

## **ACTION 49**

### **Assurer la pérennité des infrastructures récréatives existantes**

La mise en valeur du territoire et de ses attraits constitue un objectif important pour la municipalité, au plan des activités à offrir à la population et aux visiteurs. L'approche vise d'une part à conserver certains espaces dans leur état naturel et, d'autre part, à installer des infrastructures dans des lieux stratégiques. Le projet Parcours insulaire, terminé en 2013 et qui identifie 12 sites d'intérêt, s'inscrit dans cette approche. Dans les prochaines années, l'entretien de ces sites sera donc prioritaire. Par ailleurs, la Municipalité possède aussi des infrastructures récréatives : aires récréatives, sentiers pédestres, pistes cyclables, terrains de balle-molle, terrains de tennis et autres, dont certaines sont vétustes. Conséquemment, les coûts d'entretien en sont élevés. Dans le sondage réalisé en 2012, les citoyens ont signifié l'importance de se donner, prioritairement, les moyens d'entretenir les infrastructures existantes, ce qui impliquera des choix judicieux.

Porteur : Municipalité des Îles-de-la-Madeleine  
Partenaires potentiels : Comités locaux – MAMROT –  
Commission scolaire des Îles

En continu



## **ACTION 50**

### **Statuer sur un scénario quant à l'avenir des arénas et le réaliser**

Les Madelinots sont des adeptes des sports de glace. Or, les deux arénas actuellement en service, à Havre-aux-Maisons et à Fatima, nécessitent des réfections majeures. Depuis plusieurs années déjà, la question de l'avenir des arénas municipaux fait l'objet de nombreuses discussions. Différentes études ont été réalisées, des scénarios ont été élaborés et une commission d'examen a été mise en place et a émis ses recommandations, mais aucune décision n'a encore été prise par le conseil municipal. Il devient impératif de statuer quant au scénario à mettre de l'avant, soit la rénovation des arénas existants ou la construction d'un nouvel aréna à deux glaces, et d'identifier les sources de financement possibles.

Porteur : Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

0-3 ans



## **ACTION 51**

### **Assurer l'accès et le maintien d'une offre de services éducatifs variée et de qualité sur le territoire**

Sur notre territoire, on retrouve actuellement cinq écoles primaires, une école secondaire et un centre de formation professionnelle et de formation générale des adultes, incluant un service aux entreprises conjoint avec le Cégep de la Gaspésie et des Îles. L'évolution démographique globale entraîne des conséquences importantes dans l'offre de services, auxquelles s'ajoute le phénomène de migration de la population des extrémités vers l'île centrale. Le maintien d'un service de qualité dans un contexte de décroissance scolaire devient un défi majeur. Le milieu scolaire devra nécessairement s'adapter et innover : utilisation des nouvelles technologies, renforcement des liens avec la communauté, développement de la formation professionnelle, technique et continue, etc.

Porteurs : Commission scolaire des Îles - Groupe Collégia - Cégep de la Gaspésie et des Îles  
Partenaire potentiel : CLE

En continu



## **ACTION 52**

### **Développer des avenues favorisant le maintien de notre institution d'enseignement collégial sur le territoire**

Créé en 1983, le campus Denise Leblanc du Cégep de la Gaspésie et des Îles permet une plus grande accessibilité aux études collégiales aux jeunes Madelinots. L'offre d'enseignement collégial a un impact positif sur le coût des études en permettant à nos jeunes de terminer leur formation ou encore de demeurer dans l'archipel quelques années additionnelles avant d'entreprendre des études supérieures. S'ajoutent à cela le service de formation aux entreprises et celui de la formation sur mesure. Il joue donc un rôle très actif dans la collectivité en agissant sur la rétention et le retour des jeunes et en offrant une formation de qualité permettant de répondre aux besoins de notre population. Alors que l'évolution démographique laisse entrevoir une décroissance de la clientèle, la communauté devra se solidariser pour faire face aux défis qui en découleront et assurer le maintien des services, en misant notamment sur l'utilisation des technologies de l'information et l'attraction d'une nouvelle clientèle.

Porteur : Cégep de la Gaspésie et des Îles

Partenaires potentiels : Agglomération des Îles-de-la-Madeleine – CRÉGÎM

En continu



## **ACTION 53**

### **Assurer l'accès à des soins de santé de qualité sur le territoire**

Le CSSS des Îles offre l'ensemble des services de première ligne et des services spécialisés à la population madelinienne. Cependant, certaines particularités, comme notre réalité insulaire et l'augmentation importante de la clientèle en période estivale due à la forte fréquentation touristique, engendrent des impacts sur l'offre et le coût des soins de santé. Par ailleurs, alors que la population est vieillissante ici plus qu'ailleurs dans les grands centres, l'accès à un médecin de famille, malgré certains progrès, et l'offre de services spécialisés, demeurent les principales préoccupations de notre population. S'ajoute à cela les soins à domicile pour répondre au désir légitime des aînés de demeurer dans leur résidence aussi longtemps que possible. Bien que les réseaux familiaux et d'aidants naturels soient très présents aux Îles, le maintien à domicile de ces personnes vieillissantes ne sera possible que si l'offre de soins est assurée. Le plan stratégique 2012-2015 du CSSS des Îles aborde ces enjeux. Il contient cinq grandes orientations : agir de façon concertée, structurer un réseau local de services, assurer la qualité et la sécurité des soins et des services, assurer la disponibilité et l'utilisation optimale de la main d'œuvre et améliorer la performance de l'établissement.

Porteur : CSSS des Îles

En continu

## **ACTION 54**

### **Identifier et mettre en œuvre des pistes d'action pour répondre aux besoins d'hébergement des personnes âgées**

On prévoit qu'en 2031, la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus s'établira à 37 %. Le vieillissement de la population créera une demande supplémentaire quant aux besoins d'hébergement pour les personnes en perte d'autonomie. La collectivité fera face à une problématique grandissante et doit dès maintenant se concerter afin de trouver des avenues pour y répondre et ainsi préserver la qualité de vie des personnes âgées. Dans le cadre du développement d'un projet de logement social, une étude actuellement en cours vise à identifier les besoins d'hébergement, à court et à moyen terme, pour une clientèle en légère perte d'autonomie. Parallèlement, on prévoit la réalisation d'une étude de faisabilité technique et financière pour le regroupement des ressources d'hébergement des personnes en lourde perte d'autonomie, via la conversion de l'édifice Villa Plaisance.

Porteurs : CSSS des Îles – Agglomération des Îles-de-la-Madeleine

Partenaires potentiels : Comité de développement social – Comité de logement social

0-3 ans



## **ACTION 55**

### **Favoriser les regroupements des services municipaux et scolaires**

Dans un contexte de ressources financières limitées au sein des institutions locales, de décroissance de la clientèle scolaire et de l'inévitable rationalisation municipale au chapitre des bâtiments, les regroupements de services municipaux et scolaires peuvent constituer une avenue à explorer. Plusieurs protocoles liant ces deux entités existent déjà, par exemple, au niveau des prêts de locaux. Cette approche mérite une attention particulière. Un exemple concret de projet à venir est celui du pôle institutionnel de Grande-Entrée, où les services scolaires et municipaux pourraient être regroupés dans le bâtiment abritant l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur. D'autres projets de même type pourraient être considérés au cours des prochaines années.

Porteurs : Municipalité des Îles-de-la-Madeleine - Commission scolaire des Îles

0-5 ans



## ACTION 56

### Explorer différents scénarios face à l'avenir de l'Île d'Entrée

La situation de l'Île d'Entrée nécessite une attention particulière : la population y est en déclin, (118 habitants au recensement de 2011), la clientèle scolaire aussi, les emplois y sont rares et les services municipaux et autres qui y sont offerts sont limités. Dans ce contexte, il est primordial pour la Municipalité d'entreprendre une réflexion, en y associant étroitement les gens de ce village, afin de préparer l'avenir.

Porteur : Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

Partenaires potentiels : Future Committee – CEDEC – CAMI

0-5 ans

## OBJECTIF 5.2

### FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE À TOUS ET PRÉSERVER ET METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE



## ACTION 57

### Poursuivre la mise en œuvre de la Politique culturelle

En 2002, la Municipalité adoptait la Politique culturelle. Depuis, le plan d'action a été renouvelé régulièrement, le bilan des actions réalisées est positif et les projets qui ont été soutenus sont diversifiés et tout aussi intéressants les uns que les autres : conférences, activités de découverte et d'expérimentation, expositions et spectacles inédits, projets multidisciplinaires, fêtes populaires, activités dans les écoles, etc. Plus de dix ans après son adoption, les enjeux au cœur de cette Politique culturelle sont toujours actuels, que l'on parle de vitalité culturelle, de transmission et de mise en valeur du patrimoine, d'identité et d'appartenance, de participation citoyenne et de dynamisme économique et social.

Porteur : Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

Partenaires potentiels : Arrimage – CRÉGÎM – Ministère de la Culture et des Communications – CLD – Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport – Commission scolaire des Îles



En continu



### OBJECTIF 5.3

## SOUTENIR LE RETOUR DES JEUNES, L'ÉTABLISSEMENT ET LA RÉTENTION DES NOUVEAUX ARRIVANTS



### ACTION 60

**Adhérer à la Stratégie d'établissement durable des personnes 2012-2018 de la CRÉGÎM et contribuer à la réalisation des actions**

Les Îles offrent un milieu de vie de qualité, une terre d'accueil pour les jeunes et les nouveaux arrivants. Toutefois, notre territoire n'échappe pas au contexte démographique québécois d'inversion de la pyramide d'âges, où notre population continue de diminuer légèrement, malgré un solde migratoire positif de quelques dizaines d'individus. Dans une vision de croissance démographique et d'occupation dynamique du territoire, la CRÉGÎM s'est dotée d'une Stratégie d'établissement durable qui se veut globale et concertée, et dont les grands axes sont la valorisation, l'attraction, l'accueil et l'intégration. Des actions visant le développement du sentiment d'appartenance au territoire, le positionnement de la région comme milieu de vie ainsi que l'accueil et l'établissement durable des nouveaux arrivants ont été identifiées dans la Stratégie. La collaboration de la collectivité sera nécessaire pour mettre en œuvre cette stratégie.

Porteur : Agglomération des Îles-de-la-Madeleine  
Partenaires potentiels : CRÉGÎM – Carrefour jeunesse-emploi des Îles – Arrimage – CLD – CAMI – Commission scolaire des Îles

0-5 ans

## **ACTION 61**

### **Élaborer un guide du nouveau propriétaire**

Au cours des consultations citoyennes tenues par la Municipalité dans le cadre du projet de territoire, plusieurs jeunes nouveaux propriétaires ont mentionné ne pas savoir à qui s'adresser à la Municipalité pour obtenir une réponse à des questions ou besoins, que ce soit pour une demande de permis de rénovation, pour signaler un nid de poule, pour l'entretien des bacs de tri ou pour faire une plainte. La conception d'un document répertoriant l'ensemble des services et des informations relatives à la Municipalité permettrait de répondre à ce besoin. L'envoi du compte relatif à la perception des droits de mutation immobilière pourrait être le moment propice pour transmettre ce guide du nouveau propriétaire et pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux citoyens.

Porteur : Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

Partenaires potentiels : Carrefour jeunesse-emploi des Îles –  
Comité d'accueil des nouveaux arrivants

0-3 ans



## **OBJECTIF 5.4**

### **ŒUVRER À L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE**

## **ACTION 62**

### **Actualiser et mettre en œuvre la Politique d'accessibilité universelle**

La Politique d'accessibilité universelle de la Municipalité a été adoptée en 2006, dotée d'une planification de cinq ans, venant donc à échéance en 2011. L'actualisation de cette politique, en regard du bilan des actions réalisées et des nouveaux défis, devient maintenant nécessaire.

Porteur : Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

Partenaires potentiels : Association des personnes  
handicapées des Îles – CAPASO – Office des  
personnes handicapées du Québec

En continu



### **ACTION 63**

#### **Poursuivre les interventions liées aux démarches intégrées de développement social**

La communauté a mis en place les structures nécessaires à l'adoption d'une vision collective et à la mise en œuvre d'actions visant l'amélioration des conditions de vie des Madelinots. Le lancement des démarches, Les Îles en forme et en santé, Petite enfance Îles-de-la-Madeleine et Action pauvreté et inclusion sociale, a eu des répercussions intéressantes sur notre territoire. L'intégration de ces démarches assure par ailleurs une meilleure mobilisation du milieu et un travail plus efficace dans le secteur du développement social. De plus, l'incorporation des trois démarches dans une seule et même planification permet également d'accroître la mobilisation, la communication et la complémentarité des actions qui en découlent.

Porteur : Comité de développement social

Partenaires potentiels : Municipalité des Îles-de-la-Madeleine – Municipalité de Grosse-Île – Commission scolaire des Îles – CSSS des Îles – CLE – Table des organismes communautaires

0-3 ans



### **ACTION 64**

#### **Adhérer à la démarche Municipalité Amie des Aînés**

Le terme Municipalité amie des aînés renvoie avant tout à l'adaptation des politiques, des services et des structures qui touchent les environnements bâtis et sociaux de façon à soutenir les aînés et les aider à vieillir en restant actifs. L'adhésion à une telle démarche s'inscrit en complémentarité avec les autres démarches en matière de développement social. Une des conditions gagnantes pour parvenir à cette fin est de s'assurer que les aînés participent au processus et que l'ensemble de la collectivité y contribue.

Porteur : Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

Partenaires potentiels : Comité de développement social – Unité régional de loisir et de sport – Club des 50 ans et plus – Comité locaux

0-3 ans

Créativité.

Vision globale,  
intégrée et partagée  
de l'ensemble du  
territoire des  
Îles.



En 2025, les Îles-de-la-Madeleine ont clarifié leur statut auprès du gouvernement provincial et sont reconnues comme une MRC. Les Îles sont un territoire à part entière au sein de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine; à cet effet des outils de gouvernance pertinents ont été mis en place pour atténuer l'isolement et la faible présence des instances gouvernementales et régionales sur l'archipel.

Les Madelinots partagent une vision commune du développement du territoire : citoyens et élus pensent « Îles » et 20 ans après la fusion, celle-ci est maintenant ressentie comme étant complète.

Le lien de communication avec les citoyens est soutenu, la population est informée et conscientisée. La participation citoyenne à la vie démocratique de l'archipel en est d'autant facilitée. Le bénévolat est valorisé et les Madelinots sont engagés dans leur communauté.



## ORIENTATION 6

# SE Doter d'une gouvernance ouverte et transparente

### OBJECTIF 6.1 :

## DÉVELOPPER UNE VISION TERRITORIALE

### ACTION 65

#### Revoir les mécanismes de gouvernance municipale

Lors du sondage effectué en 2012 auprès de la population et tout au long du processus de consultation accompagnant la démarche d'élaboration du projet de territoire, les citoyens ont exprimé leur volonté de voir la fusion municipale se réaliser pleinement. Bien que la mise en œuvre du projet de territoire puisse contribuer à la construction d'une vision intégrée « Îles-de-la-Madeleine », le défi réel demeure l'atteinte d'un point d'équilibre entre la reconnaissance de la différenciation des villages et l'intérêt commun à l'ensemble du territoire. Pour faciliter l'établissement de cette vision au niveau de l'institution municipale, certains dossiers dits *territoriaux* pourraient, par exemple, être confiés à des membres du conseil, qui agiraient comme porte-parole du conseil en ces matières. Par ailleurs, les comités consultatifs locaux, conçus pour faciliter un ancrage au niveau des villages, semblent peu connus de la population et leur rôle plus ou moins bien compris, tant de la part des membres des dits comités que des citoyens. Il est donc pertinent pour le conseil de revoir le mandat et le fonctionnement de ces comités issus de la fusion municipale.

Porteur : Agglomération des Îles-de-la-Madeleine

0-2 ans



### ACTION 66

#### Réviser le découpage électoral en vue de l'élection 2017

En vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités du Québec et conséquence de la fusion municipale, la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine doit revoir son découpage électoral en visant l'équilibre entre le nombre d'électeurs de chacun des districts. En 2012, invoquant les particularités géographiques de la Municipalité, divisée en différentes îles, et historiques, liées au territoire des anciennes municipalités, le conseil municipal avait demandé une dérogation à la Commission de représentation électorale et au MAMROT. Cette demande a été acceptée par le ministre pour les élections de novembre 2013, mais cette question d'un découpage plus équilibré demeure pour le scrutin de 2017. Le conseil municipal devra entreprendre très tôt les consultations afin d'associer les citoyens à la réflexion et de favoriser ainsi l'atteinte d'un consensus sur ce découpage.

Porteur : Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

0-2 ans

## OBJECTIF 6.2

# OBTEENIR LA RECONNAISSANCE DE NOS PARTICULARITÉS AUPRÈS DES INSTANCES RÉGIONALES



## ACTION 67

### Renforcer les liens avec les instances régionales

Le découpage administratif Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, aux fins de la desserte des services de l'état québécois auprès des collectivités locales, a pour effet de masquer les particularités des deux territoires que constituent, avec leur réalité propre, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine. En effet, les particularités insulaires sont évidentes dans certains dossiers, entre autres le transport, les richesses naturelles, l'environnement, le tourisme, l'agroalimentaire, la culture, les pêcheries et l'énergie. Ces particularités doivent être reconnues de manière à assurer que les interventions de la CRÉGIM répondent adéquatement aux besoins et attentes de notre population. De plus, afin d'optimiser les interventions terrain, il est important de maintenir des ponts entre les instances de gouvernance territoriale et celles de la région Gaspésie-les Îles. À cette fin, il faut favoriser la mise en place de mesures facilitant l'organisation de forums, colloques ou congrès régionaux sur notre territoire, ainsi que la participation des nos organismes à des événements du même genre qui se déroulent hors du territoire insulaire.

Dans un autre ordre d'idées, quant aux instances ministérielles et au déploiement de leurs services sur le territoire des Îles, l'implantation d'un guichet unique pourrait assurer une présence effective de celles-ci dans l'archipel; c'est là une piste à explorer et à promouvoir.

Porteur : Agglomération des Îles-de-la-Madeleine

En continu

## **ACTION 68**

### **Interpeller le gouvernement provincial pour retrouver le statut de MRC pour le territoire**

Le territoire des Îles-de-la-Madeleine constituait jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2002 un territoire MRC, doté d'un conseil de MRC. Or, la reconstitution de la municipalité de Grosse-Île en janvier 2006 a eu pour effet de faire disparaître ce statut de MRC conféré au territoire des Îles-de-la-Madeleine. Pour une raison ou une autre, le législateur a alors omis de reconduire ce statut ; les compétences et le rôle de MRC passaient ainsi dans l'ombre de l'agglomération nouvellement créée. La situation actuelle, où les Îles sont considérées comme un « territoire hors MRC », entraîne une confusion tant auprès des MRC voisines qu'au sein de la population quant aux compétences de la Municipalité en regard des services de proximité, d'agglomération et des responsabilités de MRC. Cette situation crée également des ambiguïtés lorsque des modifications législatives sont apportées touchant le domaine municipal et concernant spécifiquement les MRC.

Porteur : Agglomération des Îles-de-la-Madeleine

0-1 an

## **OBJECTIF 6.3**

### **RENFORCER LES LIENS DE COMMUNICATION AVEC LA POPULATION**

#### **ACTION 69**

##### **Développer une stratégie de communication auprès de la population**

Le regroupement des municipalités, en 2002, a modifié le rapport étroit qui existait entre les citoyens et l'administration publique municipale. Un sondage réalisé à l'été 2012 a mis en lumière le désir de la population de voir s'établir une nouvelle relation entre la Municipalité et ses citoyens. L'élaboration d'une véritable stratégie de communication pourrait, dans ce cas-ci, s'avérer efficace. Parmi les actions à mettre en œuvre : une plus grande présence dans les médias locaux et sociaux, la diffusion télé ou web des séances publiques du conseil et l'utilisation du bulletin l'Info-Municipale et autres.

Porteur : Agglomération des Îles-de-la-Madeleine

0-3 ans

## FAVORISER LA PARTICIPATION CITOYENNE

### ACTION 70

#### Favoriser les démarches participatives

Depuis la mise en place de l'Agglomération réunissant les deux municipalités en 2006, divers mécanismes ou démarches ont été mis de l'avant pour faciliter l'expression et la participation des citoyens face à certains choix de nature municipale ou certains enjeux territoriaux. D'une part, des comités ou instances de concertation formés de représentants d'organismes socioéconomiques ont été créés, telles la table de concertation sur les hydrocarbures, la table sur la circulation des VHR et, plus récemment, la table de concertation sur l'Assurance-Emploi. D'autre part, des démarches ont également été initiées, invitant les citoyens à contribuer à une réflexion plus élargie sur des questions d'intérêt général; l'on peut mentionner à cet égard, les États généraux sur les loisirs, la commission de consultation sur le développement éolien, la tournée des cantons sur le paysage. Par ailleurs, le présent projet de territoire s'est inspiré de cette approche en invitant, dans un premier temps, les citoyens à s'associer à une réflexion collective visant à identifier les enjeux, à proposer des pistes de solutions et, dans un second temps, au cours des prochaines années, à participer à la mise en œuvre des actions en contribuant par des gestes individuels.

Porteur : Agglomération des Îles-de-la-Madeleine

En continu

### ACTION 71

#### Poursuivre la valorisation du travail bénévole

Le bénévolat est une façon de s'impliquer dans sa communauté. Il contribue à l'amélioration de la vie des personnes qui bénéficient des services et aide les organismes à fournir les programmes et les services. Il est important de reconnaître la valeur de l'engagement pour encourager le bénévolat. Plusieurs actions peuvent y contribuer : organisation du Gala Reconnaissance, activités dans le cadre de la semaine de l'action bénévole et autres.

Porteurs : Municipalité des Îles (Services Loisir, Culture, Vie communautaire et l'équipe de développement social)

Partenaire potentiel : Centre d'action bénévole

En continu



Créativité.

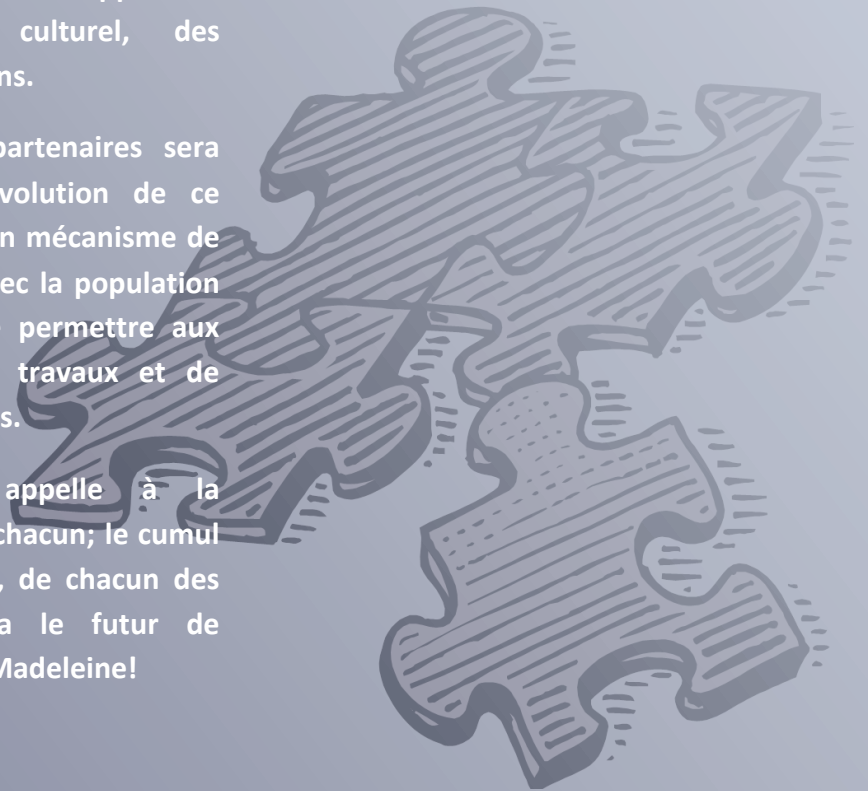
Vision globale,  
intégrée et partagée  
de l'ensemble du  
territoire des  
Îles.

## 6. LA MISE EN OEUVRE

Bien que ce projet de territoire soit celui de l'ensemble de la communauté, l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine assumera le leadership de sa mise en œuvre. Elle ne pourra toutefois y parvenir sans la participation des différents acteurs du développement socioéconomique et culturel, des entreprises et des citoyens.

Ainsi, un forum des partenaires sera formé pour suivre l'évolution de ce projet de territoire, et un mécanisme de partage et d'échange avec la population sera développé afin de permettre aux citoyens de suivre ces travaux et de partager leurs bons coups.

Ce projet collectif appelle à la mobilisation de tous et chacun; le cumul de chacune des actions, de chacun des gestes posés dessinera le futur de l'archipel des Îles-de-la-Madeleine!



## **ACTION 72**

### **Viser l'engagement de l'ensemble des partenaires au présent projet**

Enclenchée en 2012, la démarche menant à l'élaboration de ce projet de territoire a impliqué les différents acteurs socioéconomiques. Les institutions et les organismes ont en effet été invités à plusieurs reprises à participer à la réflexion et à faire valoir leur vision de l'avenir dans leur champ d'intervention respectif. Leader de la démarche, le conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine va inviter les institutions et organisations identifiées comme porteuses d'une ou de plusieurs actions à s'engager formellement dans leur mise en œuvre ainsi que dans le suivi de l'ensemble du projet de territoire.

Porteur : Conseil d'agglomération

0-3 mois



## **ACTION 73**

### **Mettre sur pied un forum des partenaires**

Le Forum des partenaires vise à rassembler l'ensemble des leaders politiques locaux, les institutions et les partenaires du développement socioéconomique impliqués dans la démarche et porteurs d'actions. Sous l'égide du Conseil d'agglomération, le Forum réunira annuellement les acteurs du développement de notre territoire. Le Forum ne possède pas de reconnaissance légale, mais les partenaires associés à la réalisation de cette démarche acceptent de travailler ensemble selon les orientations du *Projet de territoire*. Véritable plateforme d'échange et de réflexion, ce Forum constituera l'outil de suivi principal du projet de territoire.

Porteur : Conseil d'agglomération

En continu

## **ACTION 74**

### **Adopter et mettre en œuvre une stratégie de communication pour informer la population de la progression du projet de territoire**

Les citoyens ont participé activement à la démarche Horizon 2022. Il est donc important qu'ils puissent, d'une part, en suivre l'évolution et, d'autre part, faire connaître leurs réalisations personnelles en regard de certaines orientations ou de certains objectifs. La valorisation et la reconnaissance de l'engagement citoyen peut créer un incitatif intéressant pour la population. En ce sens, le site Web de la Municipalité pourrait être mis à contribution pour faire connaître l'état d'avancement des travaux, mais aussi pour permettre aux citoyens de partager leur engagement en y signalant les actions personnelles qu'ils ont menées.

Porteur : Agglomération des Îles-de-la-Madeleine

En continu

Créativité.

Vision globale,  
intégrée et partagée  
de l'ensemble du  
territoire des  
Îles.

# 7. AGIR INDIVIDUELLEMENT POUR LE BIEN-ÊTRE COLLECTIF

Les citoyens des Îles-de-la-Madeleine sont appelés, eux aussi, à contribuer à la concrétisation des grandes orientations de développement du projet de territoire. Pour ce faire, de petites actions facilement réalisables sont suggérées, parce que lorsque multipliées, ces actions ont une portée à grande échelle.





## Achetez localement et savourez nos produits locaux

Aux Îles, alors que les secteurs d'activités sont intimement liés et interdépendants, l'achat local prend toute son importance. Les achats que nous faisons sur le continent ou par internet alors que nous aurions pu les faire dans l'archipel ont des impacts sur les entreprises locales, sur les emplois qu'elles offrent, et même sur la vitalité de notre économie. Développer le réflexe d'acheter localement, c'est un geste citoyen important qui contribue à la survie de nos petits commerces ainsi qu'à l'enrichissement de toute la collectivité.

Faire le choix de consommer des produits locaux, qu'ils soient du terroir ou de la mer, a aussi un impact positif sur notre économie. Le slogan de la campagne de sensibilisation réalisée par le Bon goût frais des Îles-de-la-Madeleine au printemps 2013 le montre bien : « Cette assiette a fait travailler plus de gens que vous ne pensez... Manger des produits d'ici fait travailler votre voisin. » Par ailleurs, miser sur nos producteurs locaux, c'est également miser sur la qualité des produits et cultiver notre fierté collective.

Des exemples de petits gestes quotidiens simples que vous pouvez poser :

- Recherchez les diverses entreprises de production locale et encouragez-les
- Profitez du marché du village en saison et recherchez dans les magasins d'alimentation des produits frais locaux
- Priorisez les achats dans nos commerces au lieu des achats en ligne ou sur le continent lorsque c'est possible

## **Aux Îles, la protection de l'environnement, c'est l'affaire de tous !**

La qualité de notre environnement est une condition sine qua non à notre développement, en plus d'être une composante intrinsèque de notre qualité de vie. Cet environnement, c'est ce milieu de vie dont nous sommes fiers et que nous envient nos visiteurs. Alors que l'on parle de protection de la ressource eau potable, de diminution de notre empreinte énergétique ou encore de la prise de bonnes habitudes de tri des matières résiduelles, chacun peut faire sa part, tous les petits gestes comptent.

Des exemples de petits gestes quotidiens simples que vous pouvez poser:

- **Installez des appareils domestiques à faible consommation d'eau et utilisez des produits nettoyants écologiques sans phosphate**
- **Récupérez l'eau de pluie pour arroser votre jardin et vos plantes**
- **Participez aux efforts de reboisement en plantant des arbres**
- **Participez aux corvées (de nettoyage, de plantation d'ammophiles, etc.)**
- **Choisissez des appareils ménagers à faible consommation énergétique portant la mention Energy Star et des ampoules à DEL (diode électroluminescente), moins énergivores.**
- **Développez l'habitude du transport actif, du covoiturage ou du transport en commun**
- **Utilisez des sacs réutilisables pour faire les achats**
- **Développez le réflexe d'apporter les gros rebuts réutilisables, les meubles, jouets, livres, vaisselle, etc. chez RéUtiles et les vêtements au Comptoir familial**





J'ai à cœur  
ma  
communauté!

## Je m'implique !

Une communauté, c'est un milieu dynamique qui offre à ses citoyens une foule de services et de ressources. En participant à la vie collective, les citoyens contribuent au mieux-être et au développement de leur territoire. Il est possible de s'impliquer d'une foule de façons différentes. En voici quelques exemples :

- Participez à la vie citoyenne (assemblées du conseil municipal, séances d'information et de consultation, etc.)
- Engagez-vous bénévolement auprès d'un organisme du milieu
- Participez annuellement, de concert avec les voisins, à la Fête nationale des voisins organisée le premier samedi de juin
- Démarrez un projet de jardins communautaires dans votre canton ou participez à ceux déjà existants
- Participez aux activités culturelles et intergénérationnelles offertes sur le territoire



## 9. CONCLUSION



Créativité.

pos

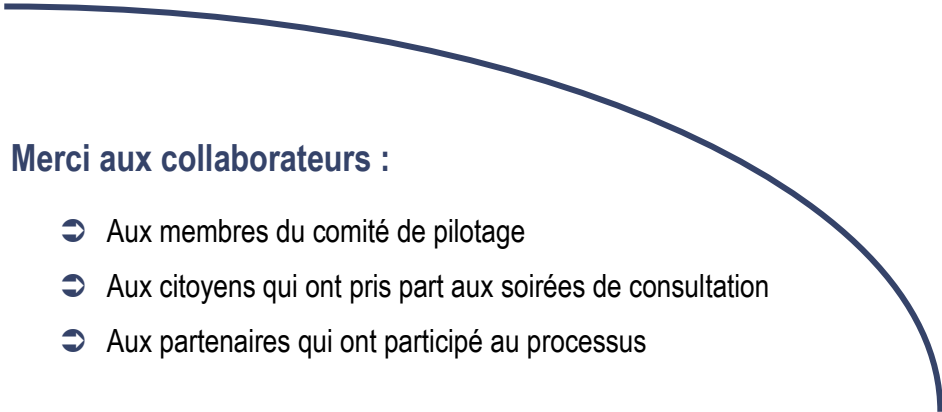
Vision globale,  
intégrée et partagée  
de l'ensemble du  
territoire des  
Îles.

# CONCLUSION

C'est donc à un vaste chantier auquel le présent projet de territoire convie l'ensemble de la collectivité madelinienne. Vaste chantier, ambitieux certes, mais à la hauteur des défis qui nous attendent.

Cet exercice de projection dans le futur nous permet de voir venir, et de nous allouer le temps nécessaire pour réfléchir aux choix que nous avons à faire. *Bâtir ensemble notre avenir* implique maintenant que l'on se fasse confiance collectivement et que l'on fasse preuve de persévérance et de cohésion.

Notre démarche vers Horizon 2025 est entreprise. D'ailleurs, parce qu'elles vont dans la direction retenue, certaines actions qui apparaissent à notre projet de territoire sont déjà en cours de réalisation; d'autres vont prendre place et de nouvelles initiatives apparaîtront, mais la vision et les grandes orientations demeureront.



## Merci aux collaborateurs :

- ➔ Aux membres du comité de pilotage
- ➔ Aux citoyens qui ont pris part aux soirées de consultation
- ➔ Aux partenaires qui ont participé au processus

## Liste des ACRONYMES

|                      |                                                                                  |
|----------------------|----------------------------------------------------------------------------------|
| <b>CAMI</b>          | Council for anglophone Magdalen Islanders                                        |
| <b>CAPASO</b>        | Comité d'action pour un accès sans obstacles                                     |
| <b>CCT</b>           | Commission consultative des transports                                           |
| <b>CEDEC</b>         | Corporation d'employabilité et de développement économique communautaire         |
| <b>CERMIM</b>        | Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes                      |
| <b>CLD</b>           | Centre local de développement                                                    |
| <b>CLE</b>           | Centre local d'emploi                                                            |
| <b>CRÉGÎM</b>        | Conférence régionale des élus Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine                      |
| <b>CSSS des Îles</b> | Centre de santé et de services sociaux des Îles                                  |
| <b>MAMROT</b>        | Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire |
| <b>MAPAQ</b>         | Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec         |
| <b>MDDEFP</b>        | Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs |
| <b>MPO</b>           | Pêches et Océans Canada                                                          |
| <b>RICEIM</b>        | Réseau intégré de communications électroniques aux Îles-de-la-Madeleine          |
| <b>SADC</b>          | Société d'aide au développement des collectivités                                |
| <b>Sépaq</b>         | Société des établissements de plein air du Québec                                |
| <b>UQAR</b>          | Université du Québec à Rimouski                                                  |

A scenic view of a coastal town, likely in Newfoundland, Canada. In the foreground, a tall flagpole stands on a grassy hill, flying the flag of the province of Newfoundland and Labrador (red, white, and blue with a yellow star). The town below is a mix of colorful houses and buildings, situated along a coastline with a harbor. The sky is clear and blue.

# ANNEXES

Créativité.

Vision globale,  
intégrée et partagée  
de l'ensemble du  
territoire des  
Îles.

# Annexe 1

## Présentation visuelle du projet de territoire

Créativité.

Vision globale,  
intégrée et partagée  
de l'ensemble du  
territoire des  
Îles.

## Annexe 2

### Programme d'action en bref

Créativité.

Vision globale,  
intégrée et partagée  
de l'ensemble du  
territoire des  
Îles.

## PROGRAMME D'ACTION EN BREF

| Actions                                                                                                      |                                                                                                                       | Porteurs                                                                        | Partenaires potentiels                                                         | Prévue ou initiée | Échéancier |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|-------------------|------------|
| ORIENTATION 1 ASSURER DES LIENS DE TRANSPORT ET DE COMMUNICATIONS EFFICACES ENTRE L'ARCHIPEL ET LE CONTINENT |                                                                                                                       |                                                                                 |                                                                                |                   |            |
| Objectif 1.1 – Sécuriser et améliorer l'accès au territoire                                                  |                                                                                                                       |                                                                                 |                                                                                |                   |            |
| 1                                                                                                            | Maintenir la vigilance à l'égard des liens maritimes                                                                  | Agglomération des Îles-de-la-Madeleine                                          | CTMA                                                                           | Initiée           | En continu |
| 2                                                                                                            | Élaborer un plan d'urgence en cas d'interruption des liens maritimes ou de télécommunication avec le continent        | Agglomération des Îles-de-la-Madeleine                                          | CTMA – RICEIM –Télébec – Ministère de la Sécurité publique – Transports Canada | Prévue            | 0-2 ans    |
| 3                                                                                                            | Poursuivre les démarches dans le dossier de l'allongement de la piste de l'aéroport des Îles                          | Agglomération des Îles-de-la-Madeleine (Commission consultative des transports) |                                                                                | Initiée           | 0-3 ans    |
| 4                                                                                                            | Assurer une vigie quant au maintien du programme de réduction des tarifs aériens                                      | Agglomération des Îles-de-la-Madeleine (Commission consultative des transports) |                                                                                | Initiée           | En continu |
| Objectif 1.2 – Optimiser la logistique du transport                                                          |                                                                                                                       |                                                                                 |                                                                                |                   |            |
| 5                                                                                                            | Développer et mettre en œuvre une stratégie concertée de logistique du transport                                      | CRÉGIM – CLD                                                                    | Bon goût frais des Îles-de-la-Madeleine – Table pêche et mariculture – CTMA    | Prévue            | 0-3 ans    |
| Objectif 1.3 – Rendre accessible aux entreprises l'utilisation de la fibre optique                           |                                                                                                                       |                                                                                 |                                                                                |                   |            |
| 6                                                                                                            | Identifier et mettre en œuvre des actions permettant, à coût raisonnable, l'accès à la bande passante aux entreprises | RICEIM – Comité local sur la Région numérique                                   | Agglomération des Îles-de-la-Madeleine – CLD                                   | Initiée           | 0-3 ans    |
| ORIENTATION 2 CONSOLIDER ET DIVERSIFIER NOTRE ÉCONOMIE                                                       |                                                                                                                       |                                                                                 |                                                                                |                   |            |
| Objectif 2.1 – Renforcer nos créneaux d'excellence                                                           |                                                                                                                       |                                                                                 |                                                                                |                   |            |
| 7                                                                                                            | Favoriser le renforcement des liens entre les acteurs de la filière mer                                               | Table pêche et mariculture/ Agglomération des Îles-de-la-Madeleine              | MAPAQ – ACCORD Ressources, sciences et technologies marines                    | Initiée           | En continu |
| 8                                                                                                            | Soutenir l'industrie de la pêche dans ses démarches pour assurer l'accès aux ressources halieutiques                  | Table pêche et mariculture/ Agglomération des Îles-de-la-Madeleine              | MPO – MAPAQ                                                                    | Initiée           | En continu |
| 9                                                                                                            | Élaborer et mettre en place un cadre de développement aquacole pour les Îles-de-la-Madeleine                          | MAPAQ                                                                           | Entreprises maricoles – Associations de pêcheurs – Merinov – MPO               | Initiée           | 0-3 ans    |

| Actions                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                      | Porteurs                                                                                                                                                                                         | Partenaires potentiels                                                                                                                                                                                                                               | Prévue ou initiée | Échéancier |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|------------|
| 10                                                                                                      | Poursuivre les initiatives de valorisation des produits locaux et le développement de l'image de marque                                                                                              | Termes valorisants : Bon goût frais des Îles-de-la-Madeleine<br>Écocertification et traçabilité : Associations de pêcheurs<br>Approvisionnement du marché local : Associations de pêcheurs – MPO | Termes valorisants : MAPAQ – ACCORD Récréotourisme – CLD<br>Écocertification et traçabilité : MAPAQ – MPO – ACCORD<br>Ressources, sciences et technologies marines<br>Approvisionnement du marché local : Table pêche et mariculture — Restaurateurs | Initiée           | En continu |
| 11                                                                                                      | Poursuivre la mise en œuvre de la Politique cadre de développement touristique                                                                                                                       | Agglomération des Îles-de-la-Madeleine - Tourisme Îles de la Madeleine                                                                                                                           | ACCORD Récréotourisme – Bon goût frais des Îles-de-la-Madeleine – Arrimage                                                                                                                                                                           | Initiée           | En continu |
| 12                                                                                                      | Poursuivre les efforts visant l'étalement de la saison touristique                                                                                                                                   | Tourisme Îles de la Madeleine                                                                                                                                                                    | ACCORD Récréotourisme – CTMA                                                                                                                                                                                                                         | Initiée           | En continu |
| 13                                                                                                      | Identifier des avenues pour développer la forfaitisation de la destination                                                                                                                           | Tourisme Îles de la Madeleine                                                                                                                                                                    | CTMA – Transporteurs aériens – Entreprises d'hébergement de restauration, etc. – ACCORD Récréotourisme                                                                                                                                               | Prévue            | 0-5 ans    |
| <b>Objectif 2.2 – Mettre à profit les atouts découlant de notre situation géographique particulière</b> |                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                      |                   |            |
| 14                                                                                                      | Identifier les atouts spécifiques de notre territoire et les possibilités de les utiliser aux fins de diversification économique                                                                     | Agglomération des Îles-de-la-Madeleine – CLD                                                                                                                                                     | CRÉGIM                                                                                                                                                                                                                                               | Prévue            | 0-3 ans    |
| 15                                                                                                      | Développer une stratégie d'attraction des télétravailleurs et des travailleurs autonomes                                                                                                             | CLD                                                                                                                                                                                              | À identifier                                                                                                                                                                                                                                         | Prévue            | 0-3 ans    |
| 16                                                                                                      | Analyser la possibilité d'implanter un centre de services, gouvernementaux ou autres, sur le territoire                                                                                              | CLD                                                                                                                                                                                              | Agglomération des Îles-de-la-Madeleine                                                                                                                                                                                                               | Prévue            | 0-3 ans    |
| <b>Objectif 2.3 – Miser sur la recherche, le développement et l'innovation</b>                          |                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                      |                   |            |
| 17                                                                                                      | Faire valoir l'importance de la présence de centres de recherche sur le territoire, dont le CERMIM et Merinov, et la nécessité que soient affectés les budgets nécessaires à leur bon fonctionnement | Agglomération des Îles-de-la-Madeleine – CLD                                                                                                                                                     | CRÉGIM                                                                                                                                                                                                                                               | Initiée           | En continu |
| 18                                                                                                      | Poursuivre les recherches en vue de réduire les coûts d'opération des entreprises de pêche                                                                                                           | Merinov – Pêcheurs                                                                                                                                                                               | MAPAQ                                                                                                                                                                                                                                                | Initiée           | 0-5 ans    |
| 19                                                                                                      | Déterminer les technologies appropriées quant à la gestion de nos matières résiduelles                                                                                                               | Agglomération des Îles-de-la-Madeleine                                                                                                                                                           | CERMIM                                                                                                                                                                                                                                               | Initiée           | 0-3 ans    |
| 20                                                                                                      | Étudier les possibilités de diversification de la mariculture                                                                                                                                        | Merinov                                                                                                                                                                                          | MAPAQ – CLD – Industrie                                                                                                                                                                                                                              | Initiée           | 0-3 ans    |
| 21                                                                                                      | Favoriser le développement des entreprises par l'appropriation et l'intégration des technologies de l'information                                                                                    | CRÉGIM – Technocentre des technologies de l'information et des communications                                                                                                                    | CLD – Groupe Collégia – Cégep de la Gaspésie et des Îles                                                                                                                                                                                             | Prévue            | En continu |

| Actions                                                                        | Porteurs                                                                                                                            | Partenaires potentiels                                                             | Prévue ou initiée                                                                                                                                                                                                    | Échéancier |            |
|--------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|------------|
| Objectif 2.4 – Accroître l’offre de formation de la main-d’œuvre               |                                                                                                                                     |                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                      |            |            |
| 22                                                                             | Développer une offre de formation continue adaptée aux besoins des entreprises                                                      | Commission scolaire des Îles – Cégep de la Gaspésie et des Îles – Groupe Collégia  | CLE                                                                                                                                                                                                                  | Initiée    | En continu |
| Objectif 2.5 – Soutenir l’établissement de la relève                           |                                                                                                                                     |                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                      |            |            |
| 23                                                                             | Identifier les besoins en relève et faciliter le réseautage entre propriétaires d'entreprise et jeunes diplômés                     | CLD – SADC – Carrefour jeunesse-emploi des Îles                                    | À identifier                                                                                                                                                                                                         | Prévue     | En continu |
| 24                                                                             | Diversifier l’offre de formation professionnelle et technique                                                                       | Commission scolaire des Îles – Cégep de la Gaspésie et des Îles                    |                                                                                                                                                                                                                      | Initiée    | En continu |
| ORIENTATION 3 ŒUVRER COLLECTIVEMENT AU RENFORCEMENT DE NOTRE CAPACITÉ          |                                                                                                                                     |                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                      |            |            |
| Objectif 3.1 – Créer un environnement propice au développement des entreprises |                                                                                                                                     |                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                      |            |            |
| 25                                                                             | Documenter les surcoûts de l’insularité et déterminer des solutions pour les amenuiser                                              | CERMIM                                                                             | Agglomération des Îles-de-la-Madeleine – CRÉGIM – MAMROT – SADC                                                                                                                                                      | Prévue     | 0-3 ans    |
| 26                                                                             | Soutenir le développement des entreprises et privilégier le maintien de la propriété locale                                         | CLD                                                                                | Chambre de commerce des Îles-de-la-Madeleine – Bon goût frais des Îles-de-la-Madeleine – Institutions financières – SADC                                                                                             | Initiée    | En continu |
| 27                                                                             | Encourager le réseautage et les alliances stratégiques                                                                              | CLD                                                                                | Chambre de commerce des Îles-de-la-Madeleine                                                                                                                                                                         | Prévue     | 0-3 ans    |
| 28                                                                             | Finaliser l’implantation du parc industriel                                                                                         | Agglomération des Îles-de-la-Madeleine                                             |                                                                                                                                                                                                                      | Initiée    | 0-5 ans    |
| Objectif 3.2 – Stimuler la fibre entrepreneuriale                              |                                                                                                                                     |                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                      |            |            |
| 29                                                                             | Concrétiser la mise en œuvre du concept de communauté entrepreneuriale                                                              | CLD                                                                                | Institutions d’enseignement – Carrefour jeunesse-emploi des Îles – CEDEC – Chambre de commerce des Îles-de-la-Madeleine – Centre financier aux entreprises Desjardins – SADC – Municipalité des Îles-de-la-Madeleine | Initiée    | En continu |
| Objectif 3.3 – Établir des positions concertées sur de grands enjeux           |                                                                                                                                     |                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                      |            |            |
| 30                                                                             | Développer une position stratégique en regard des enjeux posés par un éventuel développement des hydrocarbures sur notre territoire | Agglomération des Îles-de-la-Madeleine                                             | Table de concertation sur les hydrocarbures – Commission consultative sur les enjeux énergétiques                                                                                                                    | Initiée    | 0-5 ans    |
| Objectif 3.4 – Favoriser la concertation intersectorielle                      |                                                                                                                                     |                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                      |            |            |
| 31                                                                             | Favoriser le développement des projets intégrateurs multisectoriels : tourisme-culture-bioalimentaire                               | Tourisme Îles de la Madeleine – Arrimage – Bon goût frais des Îles-de-la-Madeleine | CLD – Créneau ACCORD Ressources, sciences et technologies marines – ACCORD Récréotourisme                                                                                                                            | Initié     | En continu |
| Objectif 3.5 – Promouvoir le modèle d’économie sociale et le mode coopératif   |                                                                                                                                     |                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                      |            |            |
| 32                                                                             | Développer une stratégie de communication et valorisation des entreprises d’économie sociale                                        | Groupe référence en économie sociale – CLD                                         | À identifier                                                                                                                                                                                                         | Prévue     | 0-3 ans    |

| Actions                                                                                        |                                                                                                                                  | Porteurs                                | Partenaires potentiels                                                                                                                                                                                          | Prévue ou initiée | Échéancier |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|------------|
| ORIENTATION 4 PRATIQUER UNE GESTION DURABLE DU TERRITOIRE ET DE SES RICHESSES                  |                                                                                                                                  |                                         |                                                                                                                                                                                                                 |                   |            |
| Objectif 4.1 – Protéger notre environnement tout en mettant en valeur nos richesses naturelles |                                                                                                                                  |                                         |                                                                                                                                                                                                                 |                   |            |
| 33                                                                                             | Élaborer et mettre en œuvre une première politique environnementale                                                              | Agglomération des Îles-de-la-Madeleine  | Groupe référence en environnement                                                                                                                                                                               | Prévue            | 0-3 ans    |
| 34                                                                                             | Implanter un parc national sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine                                                            | Agglomération des Îles-de-la-Madeleine  | Forum intersectoriel sur les ressources du territoire (FIRT) – Sépaq                                                                                                                                            | Initiée           | 0-3 ans    |
| 35                                                                                             | Développer un outil de gestion intégrée des paysages                                                                             | CRÉGÎM                                  | Agglomération des Îles-de-la-Madeleine – Tourisme Îles de la Madeleine – Bon goût frais des Îles-de-la-Madeleine – MAPAQ – CERMIM – Comité ZIP – Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine               | Initiée           | 0-5 ans    |
| 36                                                                                             | Favoriser l'accès durable aux terres à potentiel agricole                                                                        | Bon goût frais des Îles-de-la-Madeleine | Agglomération des Îles-de-la-Madeleine – MAPAQ                                                                                                                                                                  | Initiée           | En continu |
| 37                                                                                             | Accompagner la réalisation de l'étude concernant la création d'une aire marine nationale de conservation                         | Agglomération des Îles-de-la-Madeleine  | Associations de pêcheurs – Mariculteurs – Comité ZIP – Cégep de la Gaspésie et des Îles – Chambre de commerce des Îles-de-la-Madeleine – Tourisme Îles de la Madeleine – Réseau muséal des Îles-de-la-Madeleine | Initiée           | 0-3 ans    |
| 38                                                                                             | Poursuivre la mise en œuvre du programme d'économie d'eau potable et la sensibilisation à l'importance de préserver la ressource | Municipalité des Îles-de-la-Madeleine   |                                                                                                                                                                                                                 | Initiée           | En continu |
| 39                                                                                             | Assurer la protection des aires d'alimentation actuelles et futures en eau potable                                               | Municipalité des Îles-de-la-Madeleine   | MDDEFP                                                                                                                                                                                                          | Initiée           | En continu |
| 40                                                                                             | Développer un plan d'action visant à régulariser la situation des résidences non conformes au plan du traitement des eaux usées  | Municipalité des Îles-de-la-Madeleine   | MAMROT                                                                                                                                                                                                          | Initiée           | 0-5 ans    |
| 41                                                                                             | Poursuivre les efforts visant à réduire la circulation en milieux fragiles                                                       | Municipalité des Îles-de-la-Madeleine   | Club VTT des Îles – CRÉGÎM – Attention FragÎles – Comité ZIP – MDDEFP                                                                                                                                           | Initiée           | En continu |
| 42                                                                                             | Améliorer le bilan de la gestion des matières résiduelles chez les citoyens, les institutions, les commerces et les industries   | Agglomération des Îles-de-la-Madeleine  | CERMIM – Ré-Utilis – La Machine                                                                                                                                                                                 | Initiée           | En continu |
| Objectif 4.2 – S'adapter aux changements climatiques                                           |                                                                                                                                  |                                         |                                                                                                                                                                                                                 |                   |            |
| 43                                                                                             | Documenter, suivre et anticiper les changements climatiques                                                                      | Agglomération des Îles-de-la-Madeleine  | UQAR – Ministère de la Sécurité publique – CERMIM                                                                                                                                                               | Prévue            | En continu |
| 44                                                                                             | Poursuivre la mise en œuvre du plan directeur d'intervention en matière d'érosion des berges                                     | Agglomération des Îles-de-la-Madeleine  | Ministère de la Sécurité publique – Ministère des Transports                                                                                                                                                    | Initiée           | 0-10 ans   |

| Actions                                                                                                    |                                                                                                               | Porteurs                                                                                                | Partenaires potentiels                                                                                                                                   | Prévue ou initiée | Échéancier |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|------------|
| <b>Objectif 4.3 – Viser la densification de l’habitat</b>                                                  |                                                                                                               |                                                                                                         |                                                                                                                                                          |                   |            |
| 45                                                                                                         | Favoriser l’implantation à l’intérieur des périmètres d’urbanisme                                             | Municipalité des Îles-de-la-Madeleine                                                                   |                                                                                                                                                          | Initiée           | En continu |
| <b>Objectif 4.4 – Contribuer à la réduction de notre empreinte énergétique</b>                             |                                                                                                               |                                                                                                         |                                                                                                                                                          |                   |            |
| 46                                                                                                         | Élaborer et mettre en œuvre une stratégie énergétique pour les Îles                                           | Agglomération des Îles-de-la-Madeleine (Commission consultative sur les enjeux énergétiques)            | Hydro-Québec – CERMIM – Municipalité de Grosse-Île                                                                                                       | Initiée           | 0-3 ans    |
| <b>ORIENTATION 5 CRÉER UN MILIEU DE VIE ENRICHISSANT ET ACCUEILLANT</b>                                    |                                                                                                               |                                                                                                         |                                                                                                                                                          |                   |            |
| <b>Objectif 5.1 – S’assurer d’une offre de service de qualité</b>                                          |                                                                                                               |                                                                                                         |                                                                                                                                                          |                   |            |
| 47                                                                                                         | Poursuivre les actions visant à améliorer la qualité de vie des familles                                      | Agglomération des Îles-de-la-Madeleine                                                                  | Comité de développement social                                                                                                                           | Initiée           | 0-3 ans    |
| 48                                                                                                         | Maintenir une offre diversifiée d’activités culturelles, de loisirs et de sports                              | Municipalité des Îles-de-la-Madeleine                                                                   | Arrimage                                                                                                                                                 | Initiée           | En continu |
| 49                                                                                                         | Assurer la pérennité des infrastructures récréatives existantes                                               | Municipalité des Îles-de-la-Madeleine                                                                   | Comités locaux – MAMROT – Commission scolaire des Îles                                                                                                   | Initiée           | En continu |
| 50                                                                                                         | Statuer sur un scénario quant à l’avenir des arénas et le réaliser                                            | Municipalité des Îles-de-la-Madeleine                                                                   |                                                                                                                                                          | Prévue            | 0-3 ans    |
| 51                                                                                                         | Assurer l’accès et le maintien d’une offre de services éducatifs variée et de qualité sur le territoire       | Commission scolaire des Îles – Groupe Collégia – Cégep de la Gaspésie et des Îles                       | CLE                                                                                                                                                      | Initiée           | En continu |
| 52                                                                                                         | Développer des avenues favorisant le maintien de notre institution d’enseignement collégial sur le territoire | Cégep de la Gaspésie et des Îles                                                                        | Agglomération des Îles-de-la-Madeleine – CRÉGÎM                                                                                                          | Prévue            | En continu |
| 53                                                                                                         | Assurer l’accès à des soins de santé de qualité sur le territoire                                             | CSSS des Îles                                                                                           |                                                                                                                                                          | Initiée           | En continu |
| 54                                                                                                         | Identifier et mettre en œuvre des pistes d’action pour répondre aux besoins d’hébergement des personnes âgées | CSSS des Îles – Agglomération des Îles-de-la-Madeleine                                                  | Comité de développement social – Comité de logement social                                                                                               | Initiée           | 0-3 ans    |
| 55                                                                                                         | Favoriser les regroupements des services municipaux et scolaires                                              | Municipalité des Îles-de-la-Madeleine – Commission scolaire des Îles                                    |                                                                                                                                                          | Initiée           | 0-5 ans    |
| 56                                                                                                         | Explorer différents scénarios face à l’avenir de l’Île d’Entrée                                               | Municipalité des Îles-de-la-Madeleine                                                                   | Future Committee – CEDEC – CAMI                                                                                                                          | Prévue            | 0-5 ans    |
| <b>Objectif 5.2 – Favoriser l’accès à la culture à tous et préserver et mettre en valeur le patrimoine</b> |                                                                                                               |                                                                                                         |                                                                                                                                                          |                   |            |
| 57                                                                                                         | Poursuivre la mise en œuvre de la Politique culturelle                                                        | Municipalité des Îles-de-la-Madeleine                                                                   | Arrimage – CRÉGÎM – Ministère de la Culture et des Communications – CLD – Ministère de l’Éducation, du Loisir et du Sport – Commission scolaire des Îles | Initiée           | En continu |
| 58                                                                                                         | Compléter la démarche visant la mise en place d’une bibliothèque régionale                                    | Municipalité des Îles-de-la-Madeleine – Commission scolaire des Îles – Cégep de la Gaspésie et des Îles | Ministère de la Culture et des Communications – Ministère de l’Éducation, du Loisir et du Sport                                                          | Initiée           | 0-2 ans    |

| Actions                                                                                                     |                                                                                                                                | Porteurs                               | Partenaires potentiels                                                                                                                        | Prévue ou initiée | Échéancier |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|------------|
| 59                                                                                                          | Explorer la faisabilité d'un projet de salle de spectacle professionnelle                                                      | Municipalité des Îles-de-la-Madeleine  | Commission scolaire des Îles – Au Vieux Treuil – Arrimage – Producteurs privés                                                                | Initiée           | 0-3 ans    |
| <b>Objectif 5.3 – Soutenir le retour des jeunes, l'établissement et la rétention des nouveaux arrivants</b> |                                                                                                                                |                                        |                                                                                                                                               |                   |            |
| 60                                                                                                          | Adhérer à la Stratégie d'établissement durable des personnes 2012-2018 de la CRÉGÎM et contribuer à la réalisation des actions | Agglomération des Îles-de-la-Madeleine | CRÉGÎM – Carrefour jeunesse-emploi des Îles – Arrimage – CLD – CAMI – Commission scolaire des Îles                                            | Initiée           | 0-5 ans    |
| 61                                                                                                          | Élaborer un guide du nouveau propriétaire                                                                                      | Municipalité des Îles-de-la-Madeleine  | Carrefour jeunesse-emploi des Îles – Comité d'accueil des nouveaux arrivants                                                                  | Prévue            | 0-3 ans    |
| <b>Objectif 5.4 – Œuvrer à l'amélioration de la qualité de vie</b>                                          |                                                                                                                                |                                        |                                                                                                                                               |                   |            |
| 62                                                                                                          | Actualiser et mettre en œuvre la Politique d'accessibilité universelle                                                         | Municipalité des Îles-de-la-Madeleine  | Association des personnes handicapées des Îles – CAPASO – Office des personnes handicapées du Québec                                          | Prévue            | En continu |
| 63                                                                                                          | Poursuivre les interventions liées aux démarches intégrées de développement social                                             | Comité de développement social         | Municipalité des Îles – Municipalité de Grosse-Île – Commission scolaire des Îles – CSSS des Îles – CLE – Table des organismes communautaires | Initiée           | 0-3 ans    |
| 64                                                                                                          | Adhérer à la démarche Municipalité Amie des Aînés                                                                              | Municipalité des Îles-de-la-Madeleine  | Comité de développement social – Unité régionale de loisir et de sport – Club des 50 ans et plus – Comités locaux                             | Prévue            | 0-3 ans    |
| <b>ORIENTATION 6 SE Doter d'une gouvernance ouverte et transparente</b>                                     |                                                                                                                                |                                        |                                                                                                                                               |                   |            |
| <b>Objectif 6.1 – Développer une vision territoriale</b>                                                    |                                                                                                                                |                                        |                                                                                                                                               |                   |            |
| 65                                                                                                          | Revoir les mécanismes de gouvernance municipale                                                                                | Agglomération des Îles-de-la-Madeleine |                                                                                                                                               | Prévue            | 0-2 ans    |
| 66                                                                                                          | Réviser le découpage électoral en vue de l'élection 2017                                                                       | Municipalité des Îles-de-la-Madeleine  |                                                                                                                                               | Prévue            | 0-2 ans    |
| <b>Objectif 6.2 – Obtenir la reconnaissance de nos particularités auprès des instances régionales</b>       |                                                                                                                                |                                        |                                                                                                                                               |                   |            |
| 67                                                                                                          | Renforcer les liens avec les instances régionales                                                                              | Agglomération des Îles-de-la-Madeleine |                                                                                                                                               | Prévue            | En continu |
| 68                                                                                                          | Interpeller le gouvernement provincial pour retrouver le statut de MRC pour le territoire                                      | Agglomération des Îles-de-la-Madeleine |                                                                                                                                               | Initiée           | 0-1 an     |
| <b>Objectif 6.3 – Renforcer les liens de communication avec la population</b>                               |                                                                                                                                |                                        |                                                                                                                                               |                   |            |
| 69                                                                                                          | Développer une stratégie de communication auprès de la population                                                              | Agglomération des Îles-de-la-Madeleine |                                                                                                                                               | Prévue            | 0-3 ans    |
| <b>Objectif 6.4 – Favoriser la participation citoyenne</b>                                                  |                                                                                                                                |                                        |                                                                                                                                               |                   |            |
| 70                                                                                                          | Favoriser les démarches participatives                                                                                         | Agglomération des Îles-de-la-Madeleine |                                                                                                                                               | Prévue            | En continu |
| 71                                                                                                          | Poursuivre la valorisation du travail bénévole                                                                                 | Municipalité des Îles                  | Comité développement social - Centre d'action bénévole                                                                                        | Initiée           | En continu |

| LA MISE EN OEUVRE |                                                                                                                                  |                                                  |  |         |          |
|-------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|--|---------|----------|
| 72                | Viser l'engagement de l'ensemble des partenaires au présent projet                                                               | Conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine |  | Initiée | 0-3 mois |
| 73                | Mettre sur pied un forum des partenaires                                                                                         | Conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine |  | Prévue  | 0-6 mois |
| 74                | Adopter et mettre en œuvre une stratégie de communication pour informer la population sur la progression du projet de territoire | Agglomération des Îles-de-la-Madeleine           |  | Prévue  | 0-1 an   |

Créativité.

Vision globale,  
intégrée et partagée  
de l'ensemble du  
territoire des  
Îles.

## **Annexe 3**

### **Liste des consultations**

Créativité.

Vision globale,  
intégrée et partagée  
de l'ensemble du  
territoire des  
Îles.

## Liste des consultations

2012

28 novembre

Lancement publique de la démarche Horizon 2022

2013

Janvier

Consultation auprès des étudiants du campus des îles du Cégep de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Février

Village de Grande-Entrée

Village de Cap-aux-Meules

Village de Havre-aux-Maisons

Village de L'Étang-du-Nord

Mars

Municipalité de Grosse-Île

Village de Fatima

Village de L'Île-du-Havre-Aubert

Avril

Rencontres secteur pêche

Mai

Secteur tourisme

Secteur culture

Secteur agroalimentaire

Groupe référence en Économie sociale

Groupe de travail sur la Région numérique

Groupe multidisciplinaire développement économique

Juin

Village de L'Île-d'Entrée

Rencontre de validation des objectifs et des orientations avec les partenaires

Consultation publique sur la version préliminaire du projet de territoire

Créativité.

Vision globale,  
intégrée <sup>et</sup> partagée  
de l'ensemble du  
territoire des  
Îles.

## Crédit photo

Municipalité des Îles-de-la-Madeleine  
Tourisme Îles de la Madeleine  
CSSS des Îles  
Gil Thériault

